

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Université de Belhadj Bouchaib- AinTémouchent
Faculté des Lettres, Langues et Sciences Sociales
Département des Lettres et Langue Française



Mémoire de fin d'étude en vue d'obtention de master

**Analyse lexico-sémantique de la
terminologie des assurances lors des
interactions langagières entre
assuré/assureur (Cas d'étude :
Compagnie Algérienne des Assurances
C.A.A.T de Béni-Saf)**

Spécialité : Science de langage

Présenté par l'étudiant :
KOUAR Nour El-Djihane

Sous la direction de :
Pr. ALLAM IDOU Samira

Membres du jury

Nom et Prénom	Grade	
IKHLEF SOUSSI Nadia	MCA	Président
ALLAM IDOU Samira	Professeur	Encadrant
MANSOUR Mohamed	MAA	Examineur

Année universitaire 2023/2024

*« Le plus grand secret de la réussite, c'est de se
fixer un but et de ne le perdre jamais de vue »*

Christine de suède (1632-1654)

Remerciements

Ce mémoire n'aurait pas pu être rédigé sans l'implication, consciente, d'un grand nombre de personnes.

Je tiens à exprimer ma gratitude à eux :

Je souhaite exprimer ma gratitude sincère envers Mme ALLAM IDOU pour m'avoir donné l'opportunité de bénéficier de son accompagnement. Les recommandations qu'elle m'a données, la patience et la confiance qu'elle m'a témoignée ont joué un rôle essentiel dans la réalisation de mon étude.

Je remercie les membres du jury d'avoir accepté d'évaluer ce travail et de toutes leurs observations et critiques.

Mon vif remerciement va également à la plus belle créature que Dieu ait créée sur terre à cette source de tendresse, de patience et de générosité à ma mère S.BENALLAL, je remercie ainsi mon héros, mon guide et mon ami mon père M.KOUAR pour son amour et son encouragement.

Je tiens à remercier mes sœurs Sara et Hadjer, mon frère Djalil, ma grand-mère grâce à leur confiance, leurs conseils et leur soutien inconditionnel, j'ai pu mener à bien mes études.

Je remercie mes meilleures amies Marwa, Bouchra, Nawal pour leur conseil, leur présence.

Je remercie spécialement monsieur Hichem KEDDAR chef de l'agence la C.A.AT pour m'avoir offert une opportunité exceptionnelle de mener à bien mon travail sur le terrain... et pour avoir eu la patience de répondre à mes nombreuses interrogations.

Et le meilleur pour la fin, je tiens à remercier une personne qui a changé ma vie, elle était mon guide, ma confidente, je la considère comme un deuxième papa car grâce à elle que j'ai appris beaucoup de leçons de vie et je suis devenue plus mature monsieur Abd-Samed MOHHAMEDI merci pour ton soutien et l'amour que tu m'as donné depuis que tu es entré dans ma vie.

Sommaire

INTRODUCTION GENERALE	8
CHAPITRE I	9
Éléments conceptuels fondamentaux et la fabrique des mots	9
1. La langue commune et la langue de spécialité	12
2. Les types de communication	14
3. La terminologie	15
4. Le terme et le concept	16
5. Concepts fondamentaux de la création lexicale	19
1. Le mot et le lexique	19
2. Les procédés de formation de lexique	21
3. Les procédés contemporains de lexique	27
4. Les relations sémantiques	29
5. Les relations d'équivalences et d'oppositions	30
6. Les relations d'hierarchie	30
CHAPITRE II	31
Méthodologie, commentaire et analyse des résultats	31
1. la constitution du corpus	34
2. les repères de la transcription	35
3. classification des termes obtenus	63
4. Analyse des résultats	66
CONCLUSION GENERALE	70
BIBLIOGRAPHIE	70
ANNEXES	72

INTRODUCTION GENERALE

Introduction générale

De nombreux domaines d'activités, notamment les domaines techniques et scientifiques, utilisent des termes pour transmettre les connaissances spécifiques à une spécialité (la médecine, l'informatique droit)

L'acte de communiquer est observable dans notre société, dans les différentes situations de communication et dans plusieurs domaines : éducatif médical économique et domaine des assurances qui nous s'intéresse dans notre étude.

L'être humain est naturellement sociable dans la vie sociale et la communication est un processus social qui provoque des changements de connaissances, autrement dit, il est un fait primordial dont personne ne peut nier son rôle essentiel. Elle est étroitement liée à l'ensemble des contenus des messages des interlocuteurs, représente l'ensemble du processus de l'échange et elle est le seul moyen de maintenir une relation avec l'autrui.

L'interaction langagière dans le domaine de l'assurance est un acte d'échange qui se produit entre l'assureur et l'assuré et qui entraîne une terminologie spécifique dans le domaine des assurances. Sa spécificité nous amène, en tant qu'étudiante en sciences du langage, à analyser et à comprendre ce jargon, à réfléchir à leurs formations et à leurs significations, d'où notre intérêt à travailler sur un thème qui s'inscrit dans le domaine des sciences du langage et littéralement dans la phase de la lexicologie et de la sémantique qui sont deux approches qui sert à décrire la formation et le sens des termes notre thème intitulé « **L'analyse lexico-sémantique de la terminologie des assurances , cas des interactions langagières entre assuré et assureur à l'agence des assurances C.A.A.T Agence de Béni-Saf** ».

L'objectif de notre étude consiste à mener une analyse lexico-sémantique des termes des assurances obtenus et repérés dans les interactions langagières au sein de la CAAT de Béni – Saf et qui s'inscrivent d'une manière générale dans le domaine des assurances.

Choix et motivation

Notre choix de sujet n'est pas hasardeux, car nos principales motivations sont scientifiques et personnelles.

Introduction générale

- La première motivation est d'ordre personnel : elle vise à approfondir nos connaissances dans le domaine des assurances ;
- La deuxième motivation est d'ordre scientifique : l'étude des termes des assurances nous permet d'avoir une idée générale de la terminologie des assurances et de comprendre la composition des mots à partir de l'origine et de la nature de ces mots.

Problématique

Afin d'aborder notre sujet nous avons posé la question centrale suivante et à laquelle nous voulons apporter une réponse :

La langue de spécialité se manifeste-elle lors une interaction entre assuré et assureur ?

D'autres sous-questions s'ajoutent à la question principale de notre recherche :

- Les assurés parviennent-ils à comprendre le langage des assurances et l'assureur est-il contraint de simplifier ses échanges avec l'assuré ?
- Le langage des assurances est-il complexe ?
- Quelles sont les méthodes utilisées pour créer des termes spécifiques au domaine des assurances ?

Hypothèses

Nous présumons les hypothèses suivantes après avoir posé notre problématique et nos questions de recherche :

- Le jargon des assurances comprendrait des termes faciles et d'autres difficiles à comprendre.
- Certains clients arriveraient à comprendre les termes des assurances et d'autres, au contraire, ne le comprendraient pas.

Le corpus d'étude

Afin de bien mener cette étude, nous allons travailler sur un corpus constitué à partir de l'enregistrement de 25 interactions langagières entre l'assuré et l'assureur dans l'agence des assurances la C.A.A.T de Beni-Saf.

Le travail de recherche que nous réalisons est divisé en deux chapitres :

Introduction générale

Le premier chapitre se concentre sur les éléments conceptuels fondamentaux et la création lexicale.

En effet, Le premier chapitre présente les concepts théoriques de la terminologie en définissant la terminologie, la langue commune et la langue de spécialité, les termes et les concepts. Nous abordons les concepts fondamentaux de la création lexicale, tels que la lexicologie (morphologie et sémantique), les méthodes de formation du lexique (comme la dérivation et la composition) et les méthodes contemporaines.

Le deuxième chapitre se focalise sur l'analyse des interactions et à la classification des termes obtenus, selon le processus de création lexicale. Ainsi que la méthodologie suivie dans cette recherche.

Notre étude se base sur le commentaire, l'interprétation et analyse du corpus. Nous présentons nos suites d'interactions langagières recueillies, effectuons un repérage des termes des assurances et terminons par une analyse lexico-sémantique.

Pour finir, nous terminons notre travail en présentant une conclusion générale qui récapitule l'ensemble de nos réalisations dans les deux chapitres, mettant en lumière les résultats obtenus, notamment dans la partie pratique.

CHAPITRE I
Éléments Conceptuels
Fondamentaux et la
fabrique des mots

Chapitre I : Éléments conceptuels fondamentaux et la fabrication des mots

Les compagnies des assurances recourent fréquemment à un jargon technique qui demeure largement opaque pour le grand public. Néanmoins, elles ont recours à un langage propre, orné d'une terminologie spécifique pour chaque situation.

De ce fait, nous nous attachons à expliquer les éléments conceptuels fondamentaux qui faciliteront leur appréhension.

Mais avant d'entreprendre cette démarche, nous essayons d'examiner la dissemblance entre le langage courant et le lexique spécialisé.

1. La langue commune et la langue de spécialité

1.1 langue commune

Il existe de nombreuses appellations pour la langue commune, y compris la langue courante, la langue standard, la langue naturelle et la langue usuelle. Selon RONDEAU, la langue commune est définie comme étant : « *l'ensemble des mots et expressions qui, dans le contexte où ils sont employés, ne se réfèrent pas à une activités spécialisée* »¹

Alors que pour GUILBERT la langue courante est :

L'ensemble des moyens d'expressions à disposition des membres d'une communauté linguistique. Cet ensemble, théoriquement défini, est constitué par des éléments caractéristiques (syntaxiques et lexicaux) utilisés par plusieurs groupes socioculturels ; ces éléments (surtout lexicaux) trouvent leurs origines dans différents domaines de la propre expérience d'une communauté².

En effet, on entend par la langue commune, non spécialisée ; le registre de langue utilisé dans les conversations et d'une manière générale dans les échanges et les interactions de la vie quotidienne.

1.2. La langue de spécialité

La langue de spécialité est définie comme Ensembles de composants linguistiques qui décrivent les formes de communication dans un domaine d'activité ou de savoir spécifique. Cette langue est utilisée pour désigner l'ensemble des phénomènes linguistiques touchant des domaines spécialisés, on peut parler de *langue de spécialité* (au singulier, par métonymie),

¹RONDEAU Guy, *Introduction à la terminologie*, Québec, Gaétan Monin, 1991, p24

²GUILBERT Louis, *La créativité lexicale*, Paris Larousse, 1975, p35

²GUILBERT Louis, *La créativité lexicale*, Paris Larousse, 1975, p35

Chapitre I : Éléments conceptuels fondamentaux et la fabrication des mots

mais également de *langues de spécialités* (au pluriel) lorsque l'on souhaite mettre l'accent sur leur diversité, puisque chaque domaine a ses propres particularités linguistiques.

Pour LERAT la langue de spécialité est considérée comme : « *Un sous- système linguistique qui utilise une terminologie et d'autres moyens linguistiques et qui vise la non-ambiguïté de la communication dans un domaine particulier* »³

Elle réfère aussi à : « *une langue naturelle considérée en tant que vecteur de connaissances spécialisées* »

La langue spécialisée se présente également comme un moyen de communication professionnelle (désignée comme une langue spécialisée par; école de Prague). Elle représente la langue en tant que système autonome, tout en servant une fonction primordiale : faciliter la transmission de connaissances à des

Fins de communication

2. La communication

Selon l'étymologie, le terme « communication » provient du latin « communicare » qui signifie « mettre en commun », ou encore « faire part de », « partage », qui est un dérivé de « communis » : commun. Plus globalement, la communication est l'action de communiquer, de transmettre des informations ou des connaissances à autrui, ce qui peut également amener à l'échange et entraîne le dialogue. Au sein d'une entreprise, la communication est définie comme l'ensemble des techniques et moyens lui servant à présenter ses produits, ses services ou bien-même son activité

D'après le dictionnaire de linguistique et sciences du langage, la communication

C'est : « *l'échange verbale entre un sujet parlant qui produit un énoncé destiné à un autre sujet parlant, et un interlocuteur dont il sollicite l'écoute et / ou une réponse explicite ou implicite (selon le type d'énoncé)* ».⁴

³LERAT Pierre, *Les langues spécialisées*, Germain Paris, Boulevard Saint, 1995, p17

⁴DUBOIS Jean, *Dictionnaire de linguistique*, Paris, Larousse, 1994, p94

Chapitre I : Eléments conceptuels fondamentaux et la fabrique des mots

Pour sa part le dictionnaire Le petit Larousse définit la communication comme suit :

L'action, fait de communiquer ; établir une relation avec autrui, être en commun avec qqn. C'est l'action de communiquer avec quelqu'un, d'être en rapport avec autrui, en général par le langage ; échange verbal entre un locuteur et un interlocuteur dont il sollicite une réponse : Le langage, le téléphone sont des moyens de communication.⁵

Afin d'appréhender pleinement la notion de communication, nous explorons ci- après les différents types de communication.

2.1.1. Les types de communication

2.1.1. La communication verbale

La communication verbale est une caractéristique du langage humain. C'est elle qui crée des liens dans la vie quotidienne et professionnelle. Il est essentiel de maîtriser la communication verbale à la fois à l'oral et à l'écrit afin de s'exprimer correctement, de comprendre ses interlocuteurs et d'être compris en retour. Il est crucial pour réussir en tant que professionnel, en particulier dans les relations avec les clients. La communication verbale comprend tous les éléments linguistiques qui sont transmis par la voix ou les gestes et qui utilisent des codes de langage spécifiques tels que la langue des signes. Deux personnes ou plus peuvent communiquer et se comprendre grâce à ces moyens d'expression

2.1.2. La communication non verbale :

Il faut préciser que la communication non verbale comprend toutes les interactions interpersonnelles qui ne sont pas exprimées par des mots, telles que l'attitude, les gestes, l'expression faciale et les mouvements corporels. Ce langage corporel peut être conscient ou inconscient, mais s'y attacher permet de mieux faire passer un message et de mieux comprendre l'état d'esprit de vos interlocuteurs en société, notamment au travail. Tout ce que nous pouvons faire volontairement ou involontairement pendant un échange sans parler est appelé communication non verbale. Il est possible de réduire dix signes de communication non verbale. 93 % de nos interactions sont non verbales. Le soutien du regard, l'intonation de la voix, les gestes, la proximité avec l'interlocuteur et le mouvement des mains sont tous des éléments qui doivent être pris en compte. Il est plus facile de convaincre son auditoire en trouvant un juste milieu. Un bon lecteur de communication

⁵ *Dictionnaire le petit Larousse*, Paris, juillet, 2006, p271

Chapitre I : Éléments conceptuels fondamentaux et la fabrique des mots

3. La terminologie

3.1. Aperçu théorique de la terminologie

La terminologie est définie comme "la science des termes". Elle n'a été reconnue officiellement que dans la seconde moitié du XVIII^e siècle. Un professeur de Halle nommé Christian Gottfried Schütz (1747-1832) a créé la terminologie en allemand. Au XVIII^e et Au 19^e siècle, les scientifiques ont commencé à s'intéresser à la terminologie, mais au 20^e siècle, c'est plutôt les techniciens qui l'ont développée. La discipline a été considérée comme très intéressante en raison de son caractère spontané et théorique dès sa naissance. Elle a été ressentie comme nécessaire à partir du XVIII^e siècle en raison des difficultés liées au développement simultané des sciences, des techniques et de la communication sociale.

3.2. Définition de la terminologie

En premier lieu, la terminologie est un ensemble de termes spécialisés liés à un même domaine d'activité avec son propre vocabulaire technique : terminologie médicale, informatique, marine, assurances... Chaque terminologie est un ensemble de termes appartenant à un même domaine ou ayant une même extension ou délimitation.

Exemple des termes d'assurance :

Abandon (d'un droit) : Acte par lequel une personne renonce à un droit. L'abandon suppose une intention à la différence de la perte.

Abandon de recours (clause d') ; clause par laquelle une personne renonce à exercer un recours en assurance, de telles clauses sont encore appelées renonciation à recours

• **Opération (-d'assurance)** : Opération par laquelle un assuré (un prospect) devient souscripteur d'un contrat d'assurance pour son propre compte ou pour le compte d'autrui, cette opération étant réalisée avec un partenaire organisme d'assurance, c'est-à-dire une entreprise d'assurance autorisée et contrôlée par l'Etat

Marie Claude définit la terminologie comme : « *Science dont l'objet est constitué par les termes, les concepts qu'ils désignent et les relations existant entre les concepts* »⁶

Elle est appelée à jouer un rôle important dans l'enseignement des langues de spécialité car elle est conçue comme une méthode interdisciplinaire pour transmettre des connaissances par des moyens linguistiques. La terminologie assure le lien entre discipline, langue maternelle et

⁶ L'HOMME Marie-Claude, *la terminologie : principes et techniques*, Québec, Pu Montréal, 2004, p 31.

Chapitre I : Eléments conceptuels fondamentaux et la fabrique des mots

langues vivantes en prenant comme point de départ les concepts de la formation professionnelle des étudiants. Les domaines du droit, de la mécanique de la rupture et des professions de la banque et des assurances montrent les avantages de cette approche.

4. Le terme et le concept

4.1 Le terme

Le terme occupe une place centrale dans la terminologie, étant à la fois un élément linguistique et un élément de connaissance, car il concerne la compréhension d'un domaine de spécialité spécifique. Il est considéré aussi comme un signe linguistique spécialisé (technique ou scientifique). Il est constitué d'une désignation renvoyant à un concept.

En résumé, les termes sont des mots qui ont une signification liée à un domaine de spécialité, c'est-à-dire un domaine de la connaissance humaine, souvent lié à une activité socioprofessionnelle. Par exemple, les termes de médecine comprennent la vaccination, le système nerveux central et la dure-mère ; les termes de mécanique automobile comprennent l'essieu, l'arbre à came et le pneu radial ; et l'informatique comprend les logiciels, les systèmes d'exploitation et la souris. Ainsi, les termes forment une partie du lexique d'une langue qui se démarque de manière sémantique des autres unités linguistiques (morphèmes, syntagmes, phrases, etc.). Ils sont le résultat de l'association d'une forme linguistique et d'un sens lexical.

4.1.1 le concept

Les objets sont catégorisés sous la forme de concepts. Le concept est une unité structurée de pensée par laquelle nous appréhendons le monde.

Concept, unité de pensée, forme parallélisme avec *percept*, unité de perception.

Selon le dictionnaire de la linguistique et des sciences du langage de J. Dubois : « *On donne le nom concept à toute représentation symbolique, de nature verbale, ayant une signification générale qui convient à toute une série d'objets concrets possédant des propriétés communes* »⁷

⁷ DUBOIS Jean, Dictionnaire de linguistique, Paris Larousse, 1994, p 107

Chapitre I : Éléments conceptuels fondamentaux et la fabrique des mots

Ainsi, le concept représente une connaissance, une idée, un contenu de réflexion qui, lorsqu'il est appliqué à un objet, peut donner naissance à une idée. Cet objet, peut être physique par exemple (un cœur) ou abstrait par exemple (les émotions). Il est possible de représenter un concept par une désignation, c'est-à-dire un signe qui le marque. Un mot désigne verbalement un concept dans un domaine.

Cependant, la définition d'un concept est souvent le point de départ de toute exploration lexicale. En effet, comprendre les nuances et les implications du concept nécessite une immersion dans son lexique spécifique. C'est à travers cette exploration minutieuse du vocabulaire associé que naît la création lexicale, un processus dynamique qui donne vie à de nouveaux termes, enrichissant ainsi la langue et élargissant son champ sémantique

5. Concepts de base de la création lexicale

Dans les prochaines pages, nous explorons les concepts de lexicologie, de sémantique et de morphologie, ainsi que les techniques de construction du lexique telles que la dérivation et la composition. De plus, nous allons étudier les approches contemporaines, y compris les rapports d'opposition et d'équivalence, ainsi que les structures hiérarchiques

Dans cette section, nous allons examiner les concepts de lexicologie, de sémantique et de morphologie, ainsi que les méthodes de formation du lexique, telles que la dérivation et la composition. De plus, nous allons examiner les méthodes contemporaines. Les rapports d'opposition et d'équivalence, ainsi que les rapports hiérarchiques.

1. Le mot et le lexique

1.1. Le mot

Le mot est l'élément du lexique dont l'identité est définie par sa forme, son sens et sa classe grammaticale.

Selon Antoine MEILLET :« *Un mot résulte de l'association d'un sens donné à un ensemble de sons donnés susceptible d'un emploi grammatical donné*»⁸

⁸ MEILLET Antoine, Linguistique historique et linguistique générale, Paris, Champion, 1921, p 30

Chapitre I : Éléments conceptuels fondamentaux et la fabrique des mots

Le dictionnaire de la linguistique définit le mot comme : « *Une unité significative empirique de la grammaire traditionnelle, qui correspond mal au critère de la séparabilité fonctionnelle (un mot n'est pas un mot) et aux critères de délimitation intonative* ». ⁹

1.2. Le lexique

Le lexique est l'ensemble des mots d'une langue ; cet ensemble est organisé par des liens entre ses éléments ; il se varie en fonction de plusieurs variables ; il n'est pas fermé et ses contours ne sont pas définis de manière absolue

Le dictionnaire de la ROUSSE définit le lexique comme : « *Ensemble des unités significatives formant la langue d'une communauté et considéré abstraitement comme l'un des éléments constituant le code de cette langue* »

Selon le dictionnaire de la didactique le lexique est : « *Le lexique désigne l'ensemble des unités constituant le vocabulaire d'une langue, d'une communauté linguistique, d'un groupe social (profession, classe d'âge, milieu, etc.) Ou d'un individu* » ¹⁰

L'objectif du dictionnaire est de recenser le lexique d'une langue en ordre alphabétique. Ainsi, nous pouvons distinguer deux modes principaux d'organisation du lexique : un mode sémantique et un mode morphologique. Un premier sous-ensemble du lexique est constitué du lexique général, étudié par la lexicologie, tandis qu'un second sous-ensemble est constitué des lexiques et dont nous parlons de terminologie. Dans les secteurs techniques, le mot lexique sera donc interprété comme un « glossaire des termes spécifiques à des domaines ». Dans le cas de notre recherche nous allons consulter le glossaire des assurances

1.2.2 La lexicologie

La lexicologie est l'étude des mots dans le domaine de la linguistique. Elle se penche sur leur essence, leur origine et les liens systémiques qui les caractérisent. Plus précisément, il s'agit de l'analyse du sens des éléments qui composent le lexique d'une langue.

D'après Aïno NIKALAS-SALAMINEN définit la lexicologie comme : « *La lexicologie est science relativement récente, elle est considérée comme une branche de la sémantique qui a pour objet l'étude du sens des unités lexicales et l'évolution du sens des mots* » ¹¹

⁹Dictionnaire de Didactique de français langue étrangère et seconde, Paris, Jean Pencreac'h, 2003 p155 ¹⁰ Dictionnaire de Didactique de français langue étrangère et seconde, Paris, Jean Pencreac'h, 2003 p155. ¹¹Aïno NIKALAS-SALAMINEN, *la lexicologie*, Armand Colin 2010, P07

Chapitre I : Éléments conceptuels fondamentaux et la fabrication des mots

2.2.1 La sémantique

La sémantique est une discipline linguistique qui explore les significations, les termes utilisés, les messages que l'on souhaite transmettre par un énoncé, c'est-à-dire tous les processus qui contribuent à la création d'un sens dans la communication. La sémantique a d'abord étudié comment les mots ont évolué dans le temps (sémantique diachronique), puis elle s'est élargie pour s'intéresser aux différents sens que peut prendre un mot ou une phrase du point de vue synchronique.

Le dictionnaire français LA ROUSSE définit la sémantique comme : « *Aspect de la logique qui traite de l'interprétation et de la signification des systèmes formels, par opposition à la syntaxe, entendue comme l'étude des relations formelles entre formules de tels systèmes.* »¹²

La sémantique a pour objet l'étude de l'évolution des significations dans les langues ; cette évolution est commandée par des lois générales ; ces lois propres aux phénomènes sémantiques doivent être dégagées à partir d'observations empiriques.¹³

3. Les procédés de formation du lexique

La langue française utilise diverses méthodes de création lexicale comme la dérivation, la composition, etc., afin de créer de nouveaux mots. Au cours de notre recherche nous avons remarqué que le domaine des assurances précisément le glossaire d'assurance contient plusieurs procédés de formation du lexique

3.1. La dérivation

La dérivation est un mécanisme de formation de mots par l'incorporation d'affixes (préfixe ou suffixe) à une base lexicale (ou radical). Les mots ainsi créés sont désignés sous le nom de dérivés. En fonction de la position de l'affixe, les préfixes (à gauche du radical) et les suffixes (à droite du radical) se distinguent.

Jean DUBOIS définit la dérivation comme suit :« *La dérivation consiste en l'agglutination d'éléments lexicaux dont un au moins n'est pas susceptible d'emploi indépendant, en une forme unique*»¹⁴

¹²Dictionnaire le petit Larousse, Paris, 2006

¹³François-Xavier Alario, Sophie Dufour, Chotiga Pattamadilok, *Traité de neurolinguistique* .2016.9195

¹⁴DUBOIS Jean et al, Dictionnaire de linguistique, paris, Larousse, 1994, p 136

Chapitre I : Éléments conceptuels fondamentaux et la fabrication des mots

La dérivation est aussi une méthode de construction des mots qui implique l'ajout d'un ou plusieurs affixes (préfixes et/ou suffixes) à une base. Par exemple, le verbe déceler est dérivé préfixalement du verbe celer ; l'adjectif ogival est dérivé suffixalement de la substantive ogive.

3.4.1. La dérivation affixale (propre)

La dérivation affixale consiste à incorporer un suffixe ou un préfixe. La dérivation préfixale est distincte de la dérivation suffixale selon l'analyse (...). La première utilise un préfixe, qui est antéposé à la base, tandis que la seconde utilise un suffixe, qui est postposé. Celle-ci représente un modèle fermé : des listes étroites de mots ayant le même radical et des morphèmes liés variables.

3.1.1.1. La préfixation

A l'intérieur de la dérivation, la préfixation se caractérise par le fait que les affixes qu'elle emploie, les préfixes sont toujours antéposés à la base ¹⁵ c'est-à-dire la préfixation est l'adjonction d'un morphème (préfixe) à l'initiale d'un mot sans changement de catégorie grammaticale. Le préfixe n'a donc pas de fonction grammaticale ; sa fonction est purement s

Préfixe + base → = mot dérivé

Exemple des préfixes les plus fréquents :

Préfixe	Signification	Exemple
a, an,	négation, pas, sans	apode, aptère, amoral, anormal, analphabète
ad, ac	rapprochement	additionner, adapter, accompagner, accoler
dé, dis	séparation, négation, au-delà	détacher, démonter, désunir, desserrer, discorde, dépasser, déborder, débusquer...
E	renforcement, enlèvement	évaluer, étamer, étêter, écimer, étripier, effeuiller
in, im, irr, ill	négation	inapte, imprudent, irréel, illisible
Mé	négation, mauvais (péjoratif)	méconnaissable, mépriser, mécontent, médire
Pré	avant	préhistoire, prédire, préscolaire, prénatal

¹⁵ Aïno NIKLAS-SALMINEN, La lexicologie, Armand Colin, 2010, p60

Chapitre I : Eléments conceptuels fondamentaux et la fabrication des mots

re, ré	action répétée, inversion	reparaître, repeindre, rétablir, révision
co, col, con, com	ensemble	cohabiter, colocataire, collaborer, concerter, concilier
Aéro	air	aéronef, aéroport, aérodynamique, aérer, avion
Anti	contre, opposé	antibruit, antichoc, antigel, antisocial, antitussif
Auto	Par soi-même, réfléchi	autocollant, autodidacte, autodictée,
bi, di	deux	bimensuel, bicentenaire, bicolore, diagonal, dialogue
Ex	en-dehors, antérieur	excentrer, expatrier, exporter,
Mal	néгатif, mauvais, inexact	malhonnête, malpropre, malheureux,
para, pare paro	à côté de, protection contre ressemble	paralittéraire, parachute, paratonnerre, pare-choc parodie, paronyme,
Post	après	postposé, posthume, post-scriptum, postopératoire
néo	nouveau	néologisme, néoclassicisme, néonatal, néophyte
Pro	en avant, en faveur de	procréer, prologue, prolepse, proactif
sub, suc, sug, sous, sou-	au-dessous	subalterne, subordonné, succursale, suggérer, sous-estimer, soutenir
Sur	au-dessus de, excès	surmener, surdoué, surpasser, surplus
Sus	plus haut	susdit, susmentionné, suspendu, susvisé
Tri	trois	trident, triangle, triathlon, tricéphale, tricycle
trans ¹⁶	De l'autre côté, au-delà, qui traverse	transalpin, transatlantique, transafricain

¹⁶ Français facile. [Préfixes/Suffixes \(francaisfacile.com\)](http://francaisfacile.com) consulté le [11/03/2024]

Chapitre I : Éléments conceptuels fondamentaux et la fabrication des mots

3.1.1.2. La suffixation

L'ajout d'un morphème (suffixe) à la fin d'un mot est appelé suffixation. Un suffixe est un composant qui se joint à la racine d'un mot afin de créer un nouveau mot. En fonction du suffixe ajouté, le dérivé peut ou non être de la même classe morphologique que la base, c'est-à-dire que les suffixes peuvent changer la classe grammaticale d'un mot.

Base +suffixe = mot dérivé

Exemples quelques suffixations les plus fréquents :

Suffixe	Signification	Exemple
-eur, -euse	noms de machine	broyeur, tracteur, moissonneuse, batteuse
-son	action, résultat de l'action	comparaison, livraison, trahison
-tion, -ance		activation, admiration, tolérance
-ment		éloignement, pansement
-ure		déchirure, ligature, usure
-ade, -age, -aille		baignade, jardinage, entaille
-isme		opinion
-iste	partisan d'une opinion	royaliste, activiste, empiriste
-er, -ère, -iste	agent de l'action	boucher, boulangère, modéliste, garagiste, artiste
-eur		chauffeur, instituteur
-ien		mécanicien, informaticien
-ier	relation, rapport, nom d'arbre	hôtelier, casanier, olivier
-ie	qualité, action, lieu	folie, étourderie, tricherie
-ée	contenu	cuillerée, brouettée, assiettée
-ain, -ais, -ois, -ien	habitant une région	Mexicain, Lyonnais, Tunisois, Parisien
-esse	caractère	gentillesse, délicatesse... ¹⁷

¹⁷ Français facile. [Préfixes/Suffixes \(francaisfacile.com\)](http://francaisfacile.com) consulté le [11/03/2024]

Chapitre I : Eléments conceptuels fondamentaux et la fabrique des mots

3.1.1.3. La dérivation parasynthétique

La dérivation parasynthétique représente une forme spécifique de dérivation affixale, qui consiste à ajouter simultanément plusieurs affixes. La décomposition de l'adjectif interminable est la suivante : in +termin + able. Toutefois, on constate que ni interminable ni terminable ne sont envisageables. La dérivation parasynthétique fait appel synthétiquement un préfixe et un suffixe qui sont étroitement liés.

Préfixe + base +suffixe → nouveau mot

Exemples :

Encolure, infidèlement, embellir, dévitaliser, décontraction, remariage...

3.1.2. La dérivation inverse ou régressive

Procédure d'élimination d'un affixe. On obtient donc marche à partir de marcher, envoi à partir d'envoyer, et non l'inverse. Le déverbal est le substantif obtenu à partir d'un verbe.

Exemples :

-accord (n. m) : accorder (verbe)

-refus (n.m) : refuser (verbe) -galop (n.m) : galoper (verbe)

-attaque (n.f) : attaquer (verbe)

-cumul (n .m) : cumuler (verbe)

3.1.2.1. La dérivation non affixale (impropre ou par conversion) :

Elle n'est pas affixale et, à proprement parler, n'est pas morphologique. Cela implique de générer un nouveau dérivé en transférant un mot d'une classe grammaticale à une autre sans effectuer de changement formellement.

« Procède d'un changement de catégorie grammaticale sans ajout ni suppression d'affixe. Un verbe (par exemple rire) ou un adjectif réel peuvent passer dans la classe des substantifs (le rire, le réel). On parle alors de substantivation. D'autres cas sont possibles : de la classe des substantifs à celle des adjectifs (fatigué, effrayant)¹⁸, » etc.

¹⁸ZEMMOUR David, *Initiation à la linguistique*, Paris, Ellipses Edition Marketing S.A, 2008.

Chapitre I : Éléments conceptuels fondamentaux et la fabrication des mots

3.2. La composition

Il s'agit d'une méthode morphologique qui consiste à former une unité lexicale en juxtaposant plusieurs morphèmes libres (lexicaux ou grammaticaux). La composition, du latin *compositio*, consiste à élaborer de nouveaux mots ou locutions. Les formes graphiques des mots composés sont : la soudure (par exemple : clairvoyant, portefeuille, vinaigre) ou la liaison avec un séparateur, qu'il s'agisse d'un blanc ou d'un trait d'union (par exemple : chaise longue, grille-pain, pomme de terre). La composition regroupe en effet deux catégories principales : la composition populaire et la composition savante

Emile BENVENISTE définit la composition comme suit : « *il y a composition quand deux identifiables pour le locuteur se joignent en une unité nouvelle à signifier unique et constant* »¹⁹

3.2.1. La composition populaire (ordinaire)

La composition populaire est l'un des procédés les plus efficaces de la langue française, elle consiste à associer deux mots (ou plus) qui ont une existence autonome. En français, ils peuvent être liés ou non, reliés ou non (par une connexion). Préposition) et ils sont fréquemment reliés par un lien de parenté.

Exemples :

Timbre-poste

Pisse-froid

Carte grise (un mot existe dans le jargon d'assurance ce qui concerne notre recherche)

3.2.2. La composition savante (inter fixation, Co fixation ou recomposition)

La composition savante consiste à former des mots français en utilisant des mots d'origine étrangère tels que le mot grec et le mot latin. Par conséquent, elle se caractérise par la combinaison de deux éléments (ou plus) d'origine latine ou grecque. Cette méthode permet de générer des termes qualifiés de "savants".

Exemples :

Techniques, scientifiques, philosophiques...

¹⁹BENVENISTE Émile, *Problème linguistique générale*, Paris, Gallimard, 1974

Chapitre I : Éléments conceptuels fondamentaux et la fabrique des mots

Les mots composés peuvent être constitués de racines :

- latine et latine ; omnivore, hyponyme
- grecque et grecque : photographie, bibliothèque
- latine et grecque : radiographie, altimètre
- latine et française : radioactif, horodateur
- grecque et française : hydravion, aéronaval
- anglaise et grecque : gadgetophile
- grecque et anglaise : kilowat²⁰t

3.3. Les procédés lexicaux contemporains

3.3.1. L'abréviation

Une abréviation est la diminution d'un mot ou d'un ensemble de mots, représentés par un caractère ou un ensemble de caractères qui en dérive. Ainsi, l'abréviation implique toujours une modification, plus ou moins importante. Les abréviations sont souvent utilisées par le langage familier et le jargon de chaque groupe socioprofessionnel. Lors de notre enquête et l'analyse du glossaire d'assurance nous avons remarqués que l'abréviation est beaucoup utilisée dans le jargon d'assurance

Exemple : IARD (incendie, accidents, risques divers) est une abréviation désignant l'ensemble des assurances dommages et responsabilité, comme les assurances automobile, multirisques habitation, complémentaire maladie, individuelle accident, responsabilité civile professionnelle, multirisques professionnelle²¹ ..

3.3.1.1. La troncation

La troncation est une méthode fréquemment utilisée pour abrégé un mot polysyllabique en supprimant les syllabes finales. La troncation correspond à une diminution orale (absence de syllabes ou de phonèmes au début ou à la fin du mot) qui se traduit par une répercussion à l'écrit. Deux types de troncation sont identifiés : l'apocope et l'aphérèse. Les dernières syllabes

²⁰Faiza HALOULO, Haná MESTAR, (2022) *Étude lexico-sémantique de la terminologie des assurances : Cas des interactions langagières assureur/assuré à la société d'assurance SAA- Agence de Jijel*, Mémoire de master, université de Jijel ,p33

²¹ *Conseil nationale des assurances*. <https://www.caat.dz/index.php/fr/presentation/caat-assurances/de-couvrez-la-caat.html> Consultées le [20/02/2024]

Chapitre I : Éléments conceptuels fondamentaux et la fabrication des mots

sont souvent effacées par l'apocope, deux ou trois syllabes sont conservées, parfois une seule. Les phonèmes en tête de mot sont effacés par l'aphérèse.

Exemple :

L'apocope → auto (mobile), radio (phonie), télé (vision)... / L'aphérèse → (auto)bus

3.3.2.1 La siglaison

Contrairement aux abréviations qui sont souvent associées au langage parlé le sigle c'est-à-dire les unités formées par la réunion des lettres initiales des mots composants des unités lexicales complexes semblent caractériser avant tout la langue standard.²² La siglaison consiste à créer un sigle en utilisant un mot ou un groupe de mots

Exemple :

RC : Responsabilité civile

DR : Défense-Recours

3.3.4. L'acronymie

L'acronymie consiste à former un mot, également connu sous le nom d'acronyme, en utilisant les initiales abrégatives de plusieurs mots, ou bien en utilisant des lettres ou des syllabes initiales, ou parfois en mélangeant des lettres initiales et non initiales. Ce mot se prononce comme un mot ordinaire plutôt que lettre par lettre.

Exemple :

Sida (Syndrome d'Immunodéficience Acquise).

OPEP (Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole).

4 Les relations sémantiques

Il existe deux types de relations sémantiques entre les unités lexicales :

1. Équivalences et oppositions lorsqu'elles sont liées à la même classe (synonymes, antonymes).
2. Les relations hiérarchiques sont établies lorsqu'elles sont liées à des unités qui ne partagent pas la même position (hyponymes et hyperonymes).

²² Aino NIKLAS-SALMINEN, *la lexicologie*, Armand Colin, 2010, p81

Chapitre I : Éléments conceptuels fondamentaux et la fabrique des mots

4.1. Les relations d'équivalence et d'opposition

4.1.1. La synonymie

D'après le dictionnaire de l'académie française la synonymie est « *On appelle Synonymie, Une figure de Rhétorique, qui exprime la même chose par des mots synonymes* »²³

Jean DUBOIS définit la synonymie comme suit : « *La synonymie peut avoir deux acceptions différentes : ou bien deux termes sont dits synonymes quand ils ont la possibilité de se substituer l'un à l'autre dans un seul énoncé isolé; ou bien deux termes sont dits synonymes (synonymie absolue) quand ils sont interchangeable dans tous les contextes* »²⁴

La synonymie est donc une relation sémantique qui repose sur une similitude de significations entre des signifiants différents. On présente souvent cette similarité de signifiés comme pouvant être :

1. synonymie totale ou absolue (le contexte n'intervient pas).
2. synonymie partielle ou contextuelle : dans le cas où les synonymes concernent des unités polysémiques, la synonymie ne porte que sur une acception. C'est le contexte qui permet de savoir quelle acception est à prendre en considération.

4.1.2. L'antonymie

L'antonymie fait référence à une opposition sémantique entre deux lexèmes Les antonymes désignent des mots opposés, c'est-à-dire des mots qui font référence à un même référentiel mais qui sont sémantiquement incompatibles. Il existe trois catégories :

-Les antonymes complémentaires ou polaires : sont des paires de mots où l'option d'un exclut automatiquement l'option de l'autre. (male/femelle, vivant/mort, monter/descendre).

- Les antonymes réciproques ou convers : représentent les deux extrémités opposées d'une même relation. Lorsqu'on substitue un mot à son antonyme réciproque, il est nécessaire de changer de position des éléments de la phrase : le sujet et le complément indirect du verbe s'inversent (tante/nièce, - si Johanne est la tante de Suzie, alors Suzie est la nièce de Johanne).

²³Dictionnaire de l'académie française, 8^e édition (1935), [synonymie | Dictionnaire de l'Académie française | 8e édition \(dictionnaire-academie.fr\)](https://www.dictionnaire-academie.fr). Consulté le [16/03/2024].

²⁴DUBOIS, Jean, *dictionnaire de la linguistique* <https://dn790005.ca.archive.org/0/items/DictionnaireDeLinguistiqueDubois/Dictionnaire-de-Linguistique-Dubois.pdf>. Consulté le [16/03/2024].

Chapitre I : Eléments conceptuels fondamentaux et la fabrication des mots

-Les **antonymes gardables ou scalaires** : il s'agit de mots que l'on peut classer selon des valeurs. Il est possible de nier les deux mots en même temps, car la négation de l'un ne provoque pas l'affirmation de l'autre (grand/petit, chaud/froid).

4.2.1. Les relations d'hierarchie

Relations hiérarchiques et d'inclusion lorsqu'elles concernent des unités qui n'ont pas le même rang (hyponymes et hyperonymes, relation partie-tout).

4.2.1. L'hyponymie et l'hyperonymie

Le rapport d'inclusion du plus général au plus spécifique est appelé hyperonymie, tandis que le rapport inverse est appelé hyponymie, c'est-à-dire le rapport d'inclusion du plus spécifique au plus général. Dans ce rapport, l'idée de la hiérarchisation est introduite dans le lexique. Ces deux liens sont temporaires : si par exemple, **A** est un hyperonyme de **B** et **B** est un hyperonyme de **C** alors **A** est aussi hyperonyme de **C**.²⁵

La relation sémantique d'hierarchie entre deux lexèmes est appelée hyponymie. L'hyponyme est un lexème qui est subordonné à un autre lexème, qui lui est subordonné, et qui est connu sous le nom d'hyperonyme. Par exemple, les mots "caniche", "siamois", "golden", "saule" sont des synonymes de "chien", "chat", "pomme", "arbre", car tous les sèmes de "chien", "chat", "pomme", "arbre" sont des éléments constitutifs du sens du mot "saule".

4.3. La polysémie/monosémie

4.3.1. La polysémie

La présence de polysémie est un élément essentiel de toute langue naturelle. Grâce à ses moyens, la langue peut transmettre, avec un nombre restreint d'éléments, une multitude de contenus inédits et peut répondre aux exigences de nouvelles appellations.

²⁵ Mohand, MAHRAZI, *Lexique didactique et des sciences du langage*, 2020 Le lien [, LEXIQUE DE DIDACTIQUE Mohand Mehrazi \(hcamazighite.dz\)](http://LEXIQUE_DE_DIDACTIQUE_Mohand_Mehrazi(hcamazighite.dz)). Consulté le [12/04/2024].

Chapitre I : Éléments conceptuels fondamentaux et la fabrique des mots

Selon Franck NEVEU : «*la polysémie se définit par l'existence d'une pluralité de signifiés pour un même signifiant (ex : fumeux, qui répond de la fumée », « qui manque de clarté qui est difficilement compréhensible »*²⁶

4.3.2. La monosémie

La monosémie désigne la singularité du sens. Il existe de nombreux mots monosémiques, dont beaucoup correspondent à des emplois spécialisés, en particulier dans les sciences. Il en est de même des termes plus ou moins connus et utilisés comme glycol, glyphe, gneiss, gnète, gnole, gnosie... etc. En revanche, la polysémie désigne la variété de sens d'un mot. Elle concerne pratiquement tous les termes couramment utilisés.

Elle est également, pour Louis GUILBERT,

Chaque union de signifiant et de signifié, monosémiques dans son principe est vouée à la polysémie, puis chacune des significations acquièrent suffisamment d'autonomie peut être érigée, à son tour, comme mot monosémique, jusqu'à ce que s'amorce de nouveau un processus de diversification selon les hasards de la communication et de l'histoire²⁷.

4.3.3. L'homonymie

L'homonymie fait référence à la corrélation entre des formes linguistiques dont les signifiés diffèrent. Il est possible que cette similitude soit à la fois phonique et graphique (homophonie homographie). Par exemple, deux homophones homographes sont car (conjonction) et car (moyen de transport). Il est possible que cette similitude soit purement phonique. Par exemple, le maire et la mère sont des personnes hétérographes homophones. Il est possible qu'elle soit uniquement graphique. Par exemple : le mot "fils" dans le mot "fils unique" et le mot "fils" dans le mot "il a arraché les fils" sont deux mots hétérophonies. Traditionnellement, les homophones sont classés en deux catégories en fonction du degré d'identité entre les deux signifiants : l'homonymie partielle (homophonie et homographie) et l'homonymie absolue ou complète qui repose sur l'identité des formes et de la catégorie syntaxique. Il est nécessaire de noter que La paronymie est une homophonie approximative, en raison de la ressemblance phonique des éléments : affrontement/collusion, élevé/imminent

²⁶ Franck NEVEU (ed.), *Faits de langue et sens des textes*, Linx [En ligne], 42 | 2000, mis en ligne le 05 juillet 2012, consulté le 25 mai 2024. URL : <http://journals.openedition.org/linx/992> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/linx.992>. Consulté [12/03/2024]

²⁷ Guilbert, T. (2023). L'articulation du récit idéologique et de l'éditorial dans l'introduction de La Cité libre de Walter Lippmann. *Langage & société*, (1), 139-159.

Chapitre I : Eléments conceptuels fondamentaux et la fabrique des mots

Dans ce chapitre, nous avons entrepris une exploration détaillée de la langue commune, la langue de spécialité, la communication, ses divers types,

Ainsi que les différentes méthodes de formation du lexique qui sont spécifiques à la lexicologie. Notre objectif principal était de mettre en évidence les différents composants lexicaux qui constituent les mots dans une langue donnée. Pour ce faire, nous avons examiné plusieurs techniques couramment utilisées, notamment la structure, la dérivation, la siglaison et la troncation.

Nous avons exploré la dérivation, qui est un processus par lequel de nouveaux mots sont formés en ajoutant des affixes, tels que des préfixes et des suffixes, à des mots existants. Par

Exemple, en ajoutant le préfixe ; in au mot ; capable, nous obtenons le mot dérivé incapable ; ce qui modifie la signification initiale du mot.

Une autre méthode importante est la siglaison, qui consiste à former de nouveaux mots en utilisant les initiales ou les acronymes de plusieurs mots. Les sigles sont souvent utilisés pour simplifier des expressions longues ou complexes. Par exemple, le sigle; OMS représente ; Organisation mondiale de la santé.

CHAPITRE II

Description du corpus et commentaire des résultats

Chapitre II : Description du corpus et commentaire des résultats

Au début de ce chapitre, nous commençons par présenter la méthodologie utilisée dans notre étude, ainsi que la description du corpus. Ensuite, nous provenons à l'analyse en identifiant les termes des assurances retenus à partir des échanges verbaux entre l'assureur et l'assuré, qui constituent notre corpus. Nous souhaitons ainsi vérifier les hypothèses avancées au début de notre examen. Ce chapitre tient compte de la dimension pratique de notre étude.

1. La méthodologie de recherche

Notre travail s'est déroulé au sein de « la société des assurances la CAAT » à Béni-Saf. La CAAT (Compagnie Algérienne des Assurances) En avril 1985, à la faveur de la restructuration du secteur des assurances, est créée l'entreprise publique spécialisée dans les assurances transports, la CAAT. Elle a commencé à exercer ses activités dès le mois de janvier 1986, dans un contexte caractérisé par le monopole de l'Etat sur les opérations d'assurances et la spécialisation des sociétés. Ainsi, la CAAT a été agréée pour pratiquer une activité monobranche à savoir les assurances transports maritimes, aériens et terrestres. Les objectifs assignés à l'Entreprise consistaient principalement à :

- Couvrir efficacement les risques relevant de son champ d'activité ;
- Drainer l'épargne pour contribuer au financement de l'économie nationale
- Générer de l'emploi²⁸

Nous nous concentrons donc sur des observations suivies des enregistrements des échanges entre l'agent assureur et les clients. Notre étude est donc fondée sur une analyse qualitative qui combine à la fois la description et l'analyse. D'un point de vue descriptif, cette approche nous offre la possibilité de décrire les termes des assurances tout en expliquant leur structure lexicale, tandis que d'un point de vue analytique, nous pouvons interpréter les résultats collectés. Son objectif est de vérifier si tous les clients comprennent le langage des assurances.

2. La constitution du corpus

Chaque travail de recherche se base sur un corpus. Selon Blanchet .P « *le corpus aide à rendre lisible la complexité du terrain* »²⁹

²⁸ Compagnie Algérienne des assurances <https://www.caat.dz/index.php/fr/presentation/caat-assurances/de-couvrez-la-caat.html> [consulté le 02/01/2024]

Chapitre II : Description du corpus et commentaire des résultats

Notre corpus se présente sous forme de 24 interactions qui se déroulent au niveau de l'agence des assurances la C.A.A.T à Béni-Saf entre l'assuré et l'assureur du 17/01/2024 jusqu'au 01^{er}/02/2024. Nous avons choisi de faire notre enquête au sein de la C.A.A.T pour plusieurs raisons :

Tout d'abord, la compagnie la C.A.A.T a une grande réputation au niveau du secteur économique ainsi les plus grandes sociétés qui se trouvent en Algérie sont conventionnées avec la C.A.A.T tels que : groupe GICA, SONALGAZ, OOREDO, EPA et aussi les ministères comme : ministère de la santé ministère de défense et ministère d'intérieur. Pour bien mener notre enquête nous avons choisi l'enregistrement audio comme moyen d'investigation ainsi l'enregistrement joue un rôle important dans la mise en place d'un espace de discussion pour la traduction des informations et aussi dans certains cas nous avons utilisé la prise de note.

2.1 Les difficultés rencontrées

La réalisation de cette enquête n'était pas assez facile car nous avons rencontrés certains problèmes :

- La difficulté de trouver une agence des assurances car la majorité ont refusé de coopérer
- Certains clients ont totalement refusé l'enregistrement ; ce qui nous a obligée de changer notre méthode de travail vers la prise de note qui est un outil difficile et qui nécessite la rapidité dans la rédaction et la bonne écoute.

2.2.1 Les repères de la transcription

La transcription des données joue un rôle crucial dans le domaine des échanges verbaux. Ce processus consiste à traduire des données orales en données écrites en écoutant attentivement les conversations à plusieurs reprises, en respectant les paroles des participants impliqués dans ces interactions. Nous avons utilisé un système de transcription orthographique pour transcrire les enregistrements, en

²⁹ Philippe. BLANCHET, *Guide pour la recherche en didactique des langues et des cultures*, Archives contemporaines, 2015

Chapitre II : Description du corpus et commentaire des résultats

prenant en compte certains phénomènes de prononciation. Nous avons tiré notre inspiration de Véronique Traverso³⁰ pour élaborer ce système de transcription.

2.2.2 Les points de repère suggérés par Véronique TRAVERSO :

+++++ désigne plusieurs interlocuteurs en même temps

La numérotation F1-M2... : désigne des locuteurs différents.

[Désigne interruption et chevauchement.

xxxxxx : séquences incompréhensible.

= enchaînement immédiat entre deux de parole

(.) Pause dans le tour d'un locuteur inférieur

(Silence) les pauses entre les prises de paroles de deux locuteurs successifs

// Pause moyenne

/// Pause longue

/ Intonation légèrement montante

↑ Intonation fortement montante

Intonation légèrement descendante

↓ Intonation fortement descendante

: Allongement d'un son

::::: Un allongement très important

(Rire) : les caractéristiques vocales sont notées en petites capitales entre parenthèses au début de l'extrait leur fin est indiquée par le signe + (il se retourne) : les gestes et les actions sont notés entre parenthèse en italique.

(asp) note une aspiration, (sp) un soupir (rire), les émissions vocales sont transcrites selon leur transcription courante.³¹

Interaction n°01

[rah kayan li mazal ma dawch l'expertise]

³⁰ TRAVERSO, Véronique. (1999). *L'analyse des conversations*. Nathan. Paris, p.23

³¹BELOUAFI Mohamed Amine, BENZELLAT Samira, *Quel français à l'université ? Analyse des spécificités conversationnelles entre pairs* (Cas des étudiants de Master du département de français de centre universitaire d'Ain Témouchent BELHADJ Bouchaib), sous la direction de ALLAM IDDOU Samira.

Chapitre II : Description du corpus et commentaire des résultats

[Ta3na wala ta3kom]

Traduction

- Il y a certains assurés qui ne sont pas passés par l'**expertise**
- les miens ou les tiens ?

L'étymologie

L'expertise : c'est un mot dérivé « expert » avec le suffixe ise³²

Le sens

- **L'expertise** : mission d'information et/ou d'évaluation par laquelle une personne ayant des compétences techniques appropriées est chargée de chiffrer la valeur d'un bien ou le montant d'un préjudice, ou de déterminer les causes et les circonstances d'un sinistre

Commentaire

L'expertise consiste à évaluer quelque chose par un expert afin de réaliser son estimation. En réalité, l'expertise consiste en une analyse et un examen approfondi de divers aspects qui seront détaillés dans un rapport d'expertise, que ce soit pour un bien meuble ou pour un bien immobilier. Comme un véhicule ou un bien immobilier.³³

Interaction n°02

[salam ustada ça va cha khask]

[labas hamdulah , jit pour l'assurance de la voiture]

[yak 3labalak bali ntouma groupe GICA 'andkom **convention**]

Traduction

- Salut madame, ça va, avez-vous besoin d'aide ?
- Ça va je suis venue pour l'assurance de voiture
- Vous savez que groupe GICA à **une convention** avec la C.A.A.T

³²*Dictionnaire de l'académie française* 9^e édition [convention | Dictionnaire de l'Académie française | 9e édition \(dictionnaire-academie.fr\)](#)

³³*Conseil national des assurances, Glossaires – Conseil National des Assurances (cna.dz)*

Chapitre II : Description du corpus et commentaire des résultats

L'étymologie

Convention : du latin convontio devenue convence au XIIIe siècle et refait avec une forme savante

Sens

La convention est un accord passé entre deux ou plusieurs parties. Les conventions d'assurance ne sont autres que des contrats d'assurance puisque les contrats sont des conventions. Par ailleurs, un contrat d'assurance comporte ou peut comporter diverses conventions passées entre assureur et assuré

Commentaire

Les conventions sont des accords qui règlent les relations entre les assureurs et les assurés elles fixent les droits et les obligations de chaque partie et de réguler une sous-traitance et d'éviter les conflits ou les litiges qui peuvent survenir entre ces parties.

Interaction n°03

[kayan **la police d'assurance** ?]

[// Oui bien sûr]

Traduction

- Est-ce-que il y a **la police d'assurance** ?
- Oui bien sûr

L'étymologie

Police d'assurance : composé de « police » et « assurance »³⁴

Police : vient du latin politia, du grec politeia désigne l'art de gouverner la cité

Assurance : du verbe assurer avec le suffixe –ance- le terme est issu du l'ancien français assurance qui veut dire contrat de garantie contre certains risques

Sens

Document signé par l'agence des assurances et le souscripteur, qui matérialise le contrat d'assurance et qui en constitue la preuve écrite.

³⁴*Dictionnaire de l'académie française* 9^e édition, [police | Dictionnaire de l'Académie française | 9e édition \(dictionnaire-academie.fr\)](https://www.dictionnaire-academie.fr), consulté le 14/04/2024

Chapitre II : Description du corpus et commentaire des résultats

Commentaire

Contrat qui détaille les risques pris en charge par un assureur pour son assuré et qui facilite la gestion des prestations d'assurance en établissant les droits et les obligations, les montants des indemnités, ainsi que les conditions pour en bénéficier. La plupart des individus utilisent le terme « assurance » ou « l'assurance » pour désigner une « police d'assurance ». On ne parle quasiment jamais de police d'assurance, bien que c'est le nom initial du contrat d'assurance conclu entre l'assureur et l'assuré.

Interaction n° 04

[kifah maknch ta3wid , rani msouri //]

[ma3adna ma ndiro la faute ta3 wald ysog son permis]

Traduction

- Comment ça je ne peux pas avoir une compensation ?
- On ne peut rien faire, c'est une **déchéance**, c'est la faute de votre fils il a fait l'accident en conduisant sans permis

L'étymologie

La déchéance : dérivé du mot « déchoir » avec le suffixe ance qui veut dire perte un droit légal³⁵

Sens :

Déchéance

Perte de droit à l'indemnité par l'assuré à l'occasion d'un sinistre suite au manquement à l'une de ses obligations contractuelles. La déchéance ne met pas fin au contrat.³⁶

Commentaire

La déchéance est un refus d'une compensation ou remboursement en cas d'accident cette dernière s'applique aux personnes qui conduisent sans permis de conduite.

Interaction n°05

[chrit voiture jdida w baghi nsouriha]

[// bsahk tsouriha **tous risque ??**]

[Oui bien sûr]

³⁵ Dictionnaire de l'académie française [déchéance | Dictionnaire de l'Académie française | 9e édition \(dictionnaire-academie.fr\)](https://www.dictionnaire-academie.fr)

³⁶ *Conseil national des assurances*, [Glossaires – Conseil National des Assurances \(cna.dz\)](https://www.cna.dz)

Chapitre II : Description du corpus et commentaire des résultats

Traduction

- J'ai acheté une nouvelle voiture w j'aimerais bien l'assuré
- Félicitation, vous voulez une assurance **tous risques** ?
- Oui, bien sûr]

L'étymologie

Tous risques : composé de « tous » et « risque »

Tous : selon le Littré le mot tous issu du latin classique tous qui comprend l'intégrité, la totalité d'une chose considérée par rapport au nombre, à l'étendue ou à l'intensité de l'énergie

Risque : d'après LAROUSSE le mot risque emprunté du italien risco issu du latin médiéval *risecum*, « ce qui coupe », puis « écueil ; risque », lui-même dérivé de *secare*, « couper, déchirer, écorcher ».³⁷

Sens

Tous risques

Une assurance de type « tous risques » couvre la plupart des évènements accidentels qui peuvent causer des dommages directement aux biens mobiliers ou immobiliers appartenant à une personne. Les protections de base incluent l'incendie, le vandalisme, les dommages par le vent, la chute d'objets, etc. ; ainsi qu'une protection en responsabilité civile. La « tous risques », prévoit aussi une couverture pour les accidents auxquels personne ne pense, On peut aussi choisir d'ajouter des protections optionnelles. Dans l'assurance auto, les « tous risques » comportent des garanties plus étendues et couvrent notamment les dommages causés à la voiture, quel qu'en soit le responsable, même si c'est le conducteur (excepté en cas de conduite en état d'ivresse), et même si le responsable n'est pas identifié.³⁸

³⁸Conseil national des assurances, [Glossaires – Conseil National des Assurances \(cna.dz\)](#)

Chapitre II : Description du corpus et commentaire des résultats

Commentaire :

Les contrats à tous risques couvrent tous les dommages causés aux locaux, biens meubles et immeubles lors de l'exercice d'une activité. Dans cette situation, l'assuré a la possibilité de recevoir un remboursement complet ou partiel des dommages causés

Interaction 06

[had dossiers ki ndirolah ///]

[kima mdari **liquidation**]

Traduction

- Concernant ces dossiers, qu'est ce qu'on doit faire ?
- D'habitude, on les procéder dans **les liquidations**

L'étymologie

Les liquidations : selon le Robert ce mot est dérivé du mot liquide avec le suffixe –tion ce mot veut dire action de liquider un compte. Synonyme : cessation, banqueroute.

Sens

Les liquidations : déroulement des règlements, des recours et des provisionnements concernant un ensemble de sinistres déterminés.³⁹

Commentaire

La liquidation consiste en un accord entre la compagnie des assurances et le bénéficiaire concernant le montant final de l'indemnité après un sinistre. Il s'agit également de rembourser une dette ou une créance, ou de régler une succession après la mort d'une personne qui a laissé des biens meubles ou immeubles.

Interaction n°07

[c bon kamalt ?]

[wah dartlk **déclaration** roh 3and secrétaire pour **ods**]

Traduction

-c'est bon, vous avez terminé ?

³⁷Conseil national des assurances, [Glossaires – Conseil National des Assurances \(cna.dz\)](http://Glossaires-Conseil National des Assurances (cna.dz))

Chapitre II : Description du corpus et commentaire des résultats

- je vous ai fait **une déclaration**, allez chez secrétaire pour **ODS (ordre de service)**

L'étymologie

Déclaration : d'après dictionnaire de l'académie française déclaration issu

du latin *declaracionem*, dérivé de *declarare* (déclarer). On retrouve également ce mot en provençal (*declaratio*), espagnol (*declaracion*) et italien (*dichiarazione*).

Ordre de service : composé du mot « ordre » et « service »

Ordre : du latin *ordo* « rang, rangée ; classe de citoyens, succession ; distribution régulière »

Service : issu du latin *servitium*, « servitude, esclavage », puis, en latin chrétien, « dévotion, service de Dieu » et, en latin médiéval, « charge, office ».

Sens

Déclaration : Délai légal pour déclarer un sinistre. Il est de sept (07) jours accordé à tout assuré à partir de la date de survenue du sinistre ou à partir de la date où il en a eu connaissance sauf cas de force majeure. Le délai de déclaration est écourté à trois (03) jours lorsqu'il s'agit d'un vol.⁴⁰

L'ordre de service : est un acte unilatéral, écrit, daté, numéroté et signé par le maître d'œuvre. Sa signature et la date de sa réception possède le pouvoir de direction et de contrôle.⁴¹

Commentaire

La déclaration consiste à envoyer une lettre à votre assureur où vous exposez en détail les dommages et vous expliquez ce qui s'est passé pour qu'il puisse vous accorder une compensation.

En ce qui concerne l'ordre de service, il s'agit d'un document ou d'un acte qui relate une décision et qui contient des dispositions prévues qui doivent être respectées. Ils sont principalement employés sur les marchés de construction, mais peuvent également être employés dans d'autres domaines

⁴⁰Conseil national des assurances, [Glossaires – Conseil National des Assurances \(cna.dz\)](http://www.cna.dz)

⁴¹ibid,p20

Chapitre II : Description du corpus et commentaire des résultats

Interaction n°08

[kifah maknch contrat d'assurance /]

[ba3hali haka]

[3andk **carte grise** ?]

Traduction

- Comment ça se fait qu'elle n'a pas contrat d'assurance
- Il m'a vendu comme ça je n'ai pas idée
- Vous avez une **carte grise** ?

L'étymologie

La carte grise : composé de « carte » et « grise »

Carte : Du latin charta (« papier, écrit, livre »), lui-même du grec ancien, khártês (« feuille de papyrus ou de papiers (d'après dictionnaire de l'académie française)

Grise : De l'ancien bas vieux-francique grīs (cf. néerlandais grijs), apparenté au bas-allemand gries « chenu, gris blanchâtre », au frison de l'Ouest griis. La forme griseus en latin médiéval a donné l'italien grigio.(d'après dictionnaire de l'académie française)

Sens

La carte grise : il s'agit d'un document qui matérialise l'autorisation de circuler d'un véhicule et permet son identification. La carte grise est effectivement une carte d'identité de véhicule, car elle permet de donner différentes informations à propos du véhicule. Tient son nom du premier document relatif au véhicule et qui était de couleur grise. Son origine remonte au XVIIIème siècle lorsque les trains transportaient le charbon des mines et devaient être contrôlés et homologués par un inspecteur dépendant des mines, puis elle a évolué pour devenir ce qu'elle est maintenant.⁴²

Commentaire : Il s'agit d'un document permettant d'identifier un véhicule et également de donner différentes informations concernant son propriétaire, mais aussi les

⁴²Conseil national des assurances, [Glossaires – Conseil National des Assurances \(cna.dz\)](http://Glossaires-Conseil-National-des-Assurances.cna.dz)

Chapitre II : Description du corpus et commentaire des résultats

caractéristiques du véhicule. La carte grise est en définition une carte d'identité de véhicule. Elle est obligatoire pour chaque véhicule afin de pouvoir l'identifier

Interaction n° 09

[rani baghya nbadl la voiture w nachri wahda jdida ki ndir l'assurance ancienne ?]

[// sahla, ndiro **suspension** du premier contrat et au même temps ndiro changement ta3 contart]

Traduction

- Je veux changer ma voiture, donc comment on fait pour l'ancienne assurance ?
- C'est facile, on fait **une suspension** du premier contrat puis on fait un changement du contrat

L'étymologie

La suspension : selon le Robert⁴³ suspension **issu** du latin suspensio pour « voûte », désigne dès le XVI^e siècle en français une interruption ou momentanée, puis reprend au XVIII^e siècle le sens spatial latin de traction vers le haut.

Sens : la suspension en cas de vente d'une voiture, la garantie est automatiquement suspendue à minuit le jour de la vente. Si l'assuré ne rachète pas de véhicule, le contrat sera résilié six mois après.⁴⁴

Commentaire :

La suspension correspond à la cessation de l'exécution du contrat où les deux parties arrêtent d'exercer leurs obligations contractuelles jusqu'à ce qu'elles décident de le réappliquer. En général, la suspension est de courte durée.

Interaction n°10

[rani nhaws 3la compagnie li dir **assurance de voyage** diroha ntouma ?]

[wah 3adna ga3 les types d'assurances]

Traduction

- Je suis à la recherche d'une compagnie pour l'assurance du voyage vous la faites ?
- Oui, bien sûr nous avons tous les types d'assurances

⁴³ *Dictionnaire le Robert* .<https://dictionnaire.lerobert.com/definition/suspension> [consulté le 10/04/2024]

⁴⁴ *ibid*, p22

Chapitre II : Description du corpus et commentaire des résultats

L'étymologie

Assurance : déjà mentionnée

Voyage : l'ancien français, lui-même du latin *viaticum* (« argent pour les voyages »), de *viaticus* (« relatif au voyage »), du latin *via* (« voie »).⁴⁵

Sens

Assurance de voyage est un contrat d'assurance. En échange d'un prix fixe, l'assureur s'engage à fournir à l'assuré un ensemble de garanties permettant d'être assisté et assuré avant, pendant et après son voyage⁴⁶

Commentaire

L'assurance de voyage est une protection temporaire qui assure l'assuré en cas d'accident corporel ou de maladie survenu pendant un voyage privé ou professionnel, ainsi que les services d'assistance et de rapatriement.

Interaction n°11

[sbah khir rah 3andi un bateau w bghit nsourih]

[marhba, kayan **assurance maritime**]

Traduction

- Bonjour, j'ai un bateau et j'aimerais bien l'assurer
- Bienvenue, nous avons l'assurance maritime

L'étymologie

L'assurance maritime : est composé de « assurance » qui est déjà mentionné

Maritime : selon dictionnaire de l'académie française « maritime » vient du latin *maritime*, qui veut dire mer

Sens :

Assurance maritime : ce type d'assurance prend en charge tous les risques qui peuvent survenir à l'assuré lors du transport par mer.⁴⁷

⁴⁵ *Dictionnaire de l'académie française* 8^e édition, <https://www.dictionnaire-academie.fr/article/A8V0805>

⁴⁶ *ibid*, p 26

Chapitre II : Description du corpus et commentaire des résultats

Commentaire

Assurance maritime offre une protection contre toutes les situations risquées pendant le transport et assure la protection contre les dommages causés au navire et aux marchandises transportées. Il existe plusieurs types d'assurance maritime tels que : l'assurance bateau de pêche (corps de navires de pêche), l'assurance plaisance, l'assurance régates et l'assurance fluviale.

Interaction n°12

[khasni **assurance multirisque l dar w khadma** :]

[oui marhba , kayn ta3 **habitation w professionnelle**]

Traduction

- J'ai besoin d'assurance **multirisque** pour la maison et profession
- Oui bienvenu, nous avons **multirisque habitation et professionnelle**

L'étymologie

Multirisque : de risque avec la préfixe multi

Habitation : emprunté du latin habitatio fait habiter un lieu, demeure

Professionnelle : vient du latin professio relatif à une profession ⁴⁸

Sens

Multirisque habitation : Le contrat multirisque réunit plusieurs garanties.

L'assurance multirisque Habitation comprend principalement une garantie incendie, explosion, tempête, catastrophes naturelles, acte de terrorisme, vol, dégât des eaux, bris de glaces et responsabilité civile familiale, cambriolage.

Si elle n'est pas obligatoire, il s'agit probablement de l'assurance la plus complète car elle protège aussi bien les personnes que les biens. Elle est donc largement recommandée

⁴⁸ *Dictionnaire de l'academie française*, 9^e édition (actuelle). [professionnel, -elle | Dictionnaire de l'Académie française | 9e édition \(dictionnaire-academie.fr\)](https://www.dictionnaire-academie.fr)

Chapitre II : Description du corpus et commentaire des résultats

Multirisque professionnels : est une protection à destination des professionnels qui souhaitent assurer leur activité et leurs locaux contre différents risques pouvant survenir de manière inopinée et mettre en péril leur entreprise⁴⁹

Commentaire

Le contrat d'assurance multirisque habitation (MH) rassemble différentes catégories de garanties et assure la protection d'un logement contre tous les dangers auxquels il est exposé. En réalité, l'expression "multirisque" fait référence à un contrat offrant une gamme étendue de garanties contre les dommages causés par les eaux, les catastrophes naturelles, les cambriolages... Il convient spécifiquement aux habitations familiales et aux zones à risque. Tandis que le contrat d'assurance professionnelle multirisque est une assurance intégrale.

Interaction n°13

[jit ndéclari 3la accident]

[Oui, mais 3labalk hadi **déclaration tardive** rak fayt délai]

Traduction

- Je suis venu pour déclarer l'accident
- Oui, mais vous savez que c'est une **déclaration tardive**

L'étymologie

Déclaration tardive

Du latin tradivus qui présente du retard dans son plein développement.⁵⁰

Sens

Déclaration tardive : c'est de faire une déclaration d'un sinistre hors le délai légal autrement dit après sept jours de la survenue de sinistre⁵¹

⁴⁹ ibid,p30

⁵⁰ Dictionnaire le Littré . [Littré - tardif - définition, citations, étymologie \(littré.org\)](http://littré-tardif-définition-citations-étymologie(littré.org))

⁵¹ Conseil national des assurances, [Glossaires – Conseil National des Assurances \(cna.dz\)](http://Glossaires-Conseil National des Assurances (cna.dz))

Chapitre II : Description du corpus et commentaire des résultats

Commentaire

La déclaration tardive consiste à signaler un accident hors délai légal, c'est-à-dire après sept jours après la survenue du sinistre.

Interaction n°14

[wachta l'émigré, rak hna]

[Oui hadi 20 jours mali jit w baghi **renouvellement de contrat**]

Traduction

- Bonjour l'émigré vous êtes là
- Oui, ça fait 20 jours que je suis venu et je veux faire un **renouvellement de contrat**

L'étymologie

Renouvellement de contrat : composé de « renouvellement » et « contrat »

Renouvellement : dérivé de nouvel avec le préfixe re, vient du latin *renovellare*, rendre nouveau, en substituant une chose nouvelle à une autre de même espèce.

Contrat : contrait. Emprunté du bas latin juridique *contractus*, « convention, transaction », de *contrahere*. Convention passée entre deux ou plusieurs personnes, ayant pour effet de créer entre elles une obligation légale. *Conclure, dresser, signer, approuver, valider, ratifier un contrat. Exécuter*⁵²

Sens

Le renouvellement, dans le contexte de l'assurance, fait référence au maintien de la couverture. Le preneur d'assurance prolonge son contrat avec la compagnie d'assurance pour maintenir sa couverture actuelle pendant une période déterminée. La compagnie d'assurance invite généralement le preneur d'assurance à renouveler la police vers la fin de sa durée⁵³

Commentaire

Le renouvellement d'un contrat se produit lorsque la durée du contrat est terminée. Il s'agit d'un contrat nouveau dont le contenu peut varier ou non par rapport au contrat initial

⁵²Dictionnaire le Littré, [Littré - renouvellement - définition, citations, étymologie \(littre.org\)](https://www.littre.org/)

⁵³Conseil national des assurances, [Glossaires – Conseil National des Assurances \(cna.dz\)](https://www.cna.dz/)

Chapitre II : Description du corpus et commentaire des résultats

Interaction n°15

[salam , est ce que diro **assurance ta3 falaha ?**]

[Oui, mais yli9 ndiro **une visite de risque**]

Traduction

- Salut, est ce que vous faites **assurance agricole ?**
- Oui, mais il faut d'abord faire **une visite de risque**

L'étymologie

L'assurance agricole : composée de « assurance » et « agricole »

Assurance : déjà mentionné

Agricole : selon le dictionnaire de l'académie française agricole vient du latin agricultura qui veut dire activité ayant pour objet l'exploitation de la terre par la production de végétaux et l'élevage des animaux.

La visite de risque : composée de visite et risque

Visite : d'après la Rousse le mot visite vient du latin visitare qui veut dire : se rendre dans un lieu, une administration, un service, etc., pour l'inspecter

Risque : déjà mentionné⁵⁴

Sens

L'assurance agricole : L'assurance agricole est un outil de gestion des risques de l'entreprise agricole très utile car elle offre aux producteurs une protection financière contre les pertes découlant de catastrophes naturelles telles que la sécheresse, l'humidité excessive, la grêle, le gel, les vents et la faune.

La visite de risque : est un service proposé par les assureurs haut de gamme pour évaluer les risques associés à une propriété et recommander des mesures de prévention adaptées. Elle consiste en une évaluation approfondie de la propriété et de ses biens, afin de déterminer les mesures de protection nécessaires pour minimiser les risques de⁵⁵ sinistre.

⁵⁴[Dictionnaire de L'Académie française. visite | Dictionnaire de l'Académie française | 8e édition \(dictionnaire-academie.fr\)](https://www.dictionnaire-academie.fr)

⁵⁵ [Conseil national des assurances, Glossaires – Conseil National des Assurances \(cna.dz\)](https://www.cna.dz/)

Chapitre II : Description du corpus et commentaire des résultats

Commentaire

Grâce aux assurances agricoles, l'exploitation agricole est assurée contre les risques de sinistres tels que l'incendie et le vol.

La visite du risque est une tâche confiée à l'expert de renseigner l'assureur sur les risques potentiels que pourrait subir cette exploitation agricole, d'évaluer la valeur des biens et de prendre les mesures de prévention.

Interaction n°16

[sbah khir, rani baghi **assurance automobile** ki ndir ?]

[sbar 3liya douk nfahmk d9i9a]

Traduction

- Bonjour, je veux faire une **assurance automobile** comment ça marche ?
- Patientez-vous une minute, je vous s'explique

L'étymologie

Assurance automobile

Assurance : déjà mentionné

Automobile : d'après dictionnaire de la langue française le mot automobile est adjectif datant de 1866, le mot « automobile » est un hybride composé de l'élément latin *mobile*, issu de *movere*, signifiant « mouvoir », et de l'élément grec *auto*, provenant de *αυτος*, signifiant « lui-même ». Utilisé comme nom à partir de 1873, il dérive de « voiture automobile » par ellipse.

Sens

Toute personne physique ou morale autre que l'Etat, lorsqu'elle met en circulation un véhicule terrestre à moteur, est tenue de souscrire une assurance destinée à garantir la responsabilité qu'elle peut encourir à raison des dommages subis par des tiers, résultant d'atteinte aux personnes (dommages corporels) ou aux biens (dommages matériels), dans la réalisation desquels est impliqué ce véhicule, ainsi que ses remorques et semi-remorques.⁵⁶

⁵⁶Conseil national des assurances, [Glossaires – Conseil National des Assurances \(cna.dz\)](#)

Chapitre II : Description du corpus et commentaire des résultats

Commentaire

L'assurance automobile est une assurance obligatoire pour toute personne ayant une voiture. Elle assure la compensation en cas d'accident et répare les dommages causés.

Interaction n°17

[Bonjour, chrit hanout jdid w bghit ndirlh **assurance local**]

[Bonjour, félicitation l hanout, ndiro **assurance locale w cats** au même temps]

Traduction :

- Bonjour, j'ai acheté un nouveau magasin et j'aimerais bien faire une assurance locale
- Bonjour, félicitation pour le magasin, on va faire une assurance locale et cats
(Catastrophe **naturelle**) au même temps

L'étymologie

L'assurance locale : ce terme est composé de « assurance » et « locale »

Assurance : déjà défini

Locale : selon le Littré⁵⁷ locale vient du latin local, logal ; espagn. local ; ital. locale ; du lat. localis, qui est dérivé de locus qui signifie un lieu

Catastrophe naturelle : est une combinaison entre le mot « catastrophe » et « naturel »

Catastrophe : d'après le dictionnaire de l'académie française le catastrophe est emprunté du latin *catastrophā*, lui-même du grec *katastrophê*, « renversement »

Naturel : selon le dictionnaire de La langue française naturel du latin naturalis, dérivé de natura (nature) avec le suffixe adjectival -alis. En provençal, on retrouve les termes naturels et naturau. On trouve également naturel en espagnol et naturelle en italien.⁵⁸ Dans la langue ancienne, enfant naturel signifiait enfant légitime et enfant né hors mariage⁵⁹

⁵⁷ Dictionnaire le Littré, [Littré - renouvellement - définition, citations, étymologie \(littre.org\)](http://littré-renouvellement-définition-citations-étymologie.littre.org)

⁵⁸ Conseil national des assurances, [Glossaires – Conseil National des Assurances \(cna.dz\)](http://Glossaires-Conseil-National-des-Assurances.cna.dz)

⁵⁹ Conseil national des assurances, [Glossaires – Conseil National des Assurances \(cna.dz\)](http://Glossaires-Conseil-National-des-Assurances.cna.dz)

Chapitre II : Description du corpus et commentaire des résultats

Sens

Assurance locale : Une assurance locale professionnelle est un contrat de protection destiné aux propriétaires et locataires de locaux et équipements professionnels. Elle appartient à la catégorie des assurances professionnelles au même titre que l'assurance change ou accidents du travail.

Catastrophe naturelle (Cat Nat) : ce sont les événements naturels imprévisibles, tels que les cyclones, inondations et crues, Mouvements et glissement de terrain, pluies diluviennes ; coulées de boues ; secousses Sismiques etc. En Algérie, l'assurance des catastrophes naturelles est obligatoire depuis la promulgation de l'Ordonnance n°03-12 du 26 Août 2003

Commentaire

L'assurance locale permet de recevoir des compensations en cas de dommages causés à un local (un bâtiment, un magasin...).

Les catastrophes naturelles sont des événements naturels qui entraînent une multitude de conséquences. Des morts, des blessés et des dégâts matériels, comme lors des inondations et des mouvements de terrain.

Interaction n°18

[salam , t9ad tvérifili les pneus ta3 loto ?]

[warini, **contrôle technique**]

Traduction :

- Bonjour, pouvez –vous vérifier les pneus de la voiture ?
- Montres moi le contrôle technique

L'étymologie

Le contrôle technique : c'est composé de « contrôle » et « technique »

Contrôle : d'après La Rousse contrôle est (ancien français *contrerole*, registre tenu en double)

Action de contrôler quelque chose, quelqu'un, de vérifier leur état ou leur situation au regard d'une norme

Chapitre II : Description du corpus et commentaire des résultats

Technique : d'après dictionnaire de La langue française le mot technique issu du grec ancien, *tekhnikos* (relatif à un art, à une technique ; industrieux ; habile) dérivé de *tékhnê* (art, industrie, habileté). Le grec *tékhnê* pourrait venir du sanscrit *tvaksh*, charpentier.

Sens

Le contrôle technique : c'est la vérification de l'état d'entretien d'une véhicule et son aptitude à circuler sans danger le contrôle technique peut être périodique, non périodique, ou contre visite

Commentaire

Le contrôle technique est une vérification régulière du bon fonctionnement d'un véhicule que les conducteurs doivent effectuer afin d'éviter d'être punis par l'autorité publique par un paiement d'amende. Il permet de déterminer si le véhicule présente des problèmes techniques et des problèmes de fabrication.

Interaction n°19

[ch3al tmadoli **ta3wid** ?]

[200 malyon mais nta déclarit ri 100 malyon sama **la valeur** radi tan9as tadi la moitié hadi hiya **la règle proportionnelle**]

Traduction

- Les indemnités combien ?
- En vrai, c'est 200 million vu que vous avez déclaré 100 million donc vous avez diminué sa **valeur** donc vous prenez la moitié c'est **la règle proportionnelle**

L'étymologie

Indemnités : d'après dictionnaire de l'académie française ; indemnité emprunté du bas latin *indemnitas*, « préservation de tout dommage », puis « indemnité ». Somme d'argent allouée en réparation d'un dommage, d'un préjudice

Valeur : d'après la Rousse le mot valeur issu du bas latin *valor*, *-oris*, du latin classique *valere*, valoir qui veut dire usage liée à l'utilité du produit et la valeur d'échange, c'est-à-dire la capacité d'un bien de permettre d'acheter d'autres biens.

La règle proportionnelle : composé de

Règle : **emprunté** du latin *regula*, de même sens, lui-même dérivé de *regere*, « diriger »

Chapitre II : Description du corpus et commentaire des résultats

Proportionnelle : selon le Robert ce mot issu du latin proportionalis Qui est, reste en rapport avec (qqch.), varie dans le même sens.

Sens

Indemnité : en responsabilité civile, somme d'argent destinée à compenser le préjudice subi par une victime.

En assurance de dommages, l'assureur peut prévoir qu'une part du dommage demeure à la charge de l'assuré, qui reste alors son propre assureur pour celle-ci. Elle peut prendre la forme d'une franchise, d'un découvert obligatoire, d'un plafond de garantie, d'une règle proportionnelle, d'une exclusion, d'une nullité, d'une déchéance

Valeur : la valeur d'assurance est la valeur des biens assurés au moment de la souscription du contrat d'assurance. La valeur d'assurance détermine le calcul.

Règle proportionnelle : règle de variation d'une quantité qui évolue dans le même sens et selon la même intensité qu'une autre quantité prise pour référence. La règle proportionnelle appliquée par de nombreux contrats d'assurance entraîne proportionnalité de l'indemnité selon le rapport existant entre la prime payée et celle qui aurait dû l'être pour un montant supérieur⁶⁰

Commentaire

L'indemnité correspond à une somme d'argent versée à la victime pour l'indemniser d'un accident.

La valeur correspond au coût d'un bien couvert.

La règle proportionnelle s'applique lorsque la valeur garantie d'un bien meuble ou immeuble est inférieure à sa valeur réelle. En réalité, cette règle est mise en œuvre lorsqu'il y a une fausse déclaration ou une déclaration inférieure à la valeur réelle du bien après avoir soumis le bien en question à un expert qui déterminera sa valeur réelle.

Interaction n°20

[ha hiya l'assurance ta3 loto]

[bien, ki rah 3andk **la garantie** radi ndirrk **déclaration d'amiable d'accident**]

⁶⁰Conseil national des assurances, [Glossaires – Conseil National des Assurances \(cna.dz\)](http://Glossaires-Conseil-National-des-Assurances.cna.dz)

Chapitre II : Description du corpus et commentaire des résultats

Traduction

- Tenez, voilà l'assurance de la voiture
- Bien, tant que vous avez **la garantie** je vais vous faire **la déclaration d'amiable d'accident**

L'étymologie

Garantie : selon le Littré le mot garantie issu du latin Garanti ; provenç. garentia, guarentia, guarentia ; espagn. et portug. garantia ; ital. guarentia. On trouve aussi dans les anciens textes garantise et garantison.

Déclaration d'amiable d'accident : composé de 03 mots

Déclaration : déjà mentionné

Amiable : selon dictionnaire de l'académie française amiable issu du bas latin amicabile, dérivé du latin classique amicus, « ami ».

Accident : d'après le dictionnaire Larousse, accident issu du latin accidens, de accidere, survenir. Événement fortuit qui a des effets plus ou moins dommageables pour les personnes ou pour les choses : Accident de la route.

Sens

Garantie : engagement pris d'intervenir par une prestation de service ou un paiement en cas de survenance d'un événement déterminé. En assurance : engagement de l'assureur pris en vue de fournir une prestation convenue, ⁶¹soit en cas de survenance d'un événement désigné par la police, soit à l'échéance d'un terme fixé par le contrat

Déclaration d'amiable d'accident : document papier qui permet de noter les informations sur les circonstances d'un accident. Il doit être rempli par toutes les personnes impliquées dans l'accident

⁶¹Conseil national des assurances, [Glossaires – Conseil National des Assurances \(cna.dz\)](http://Glossaires-Conseil-National-des-Assurances.cna.dz)

Chapitre II : Description du corpus et commentaire des résultats

Commentaire

L'assuré bénéficie d'une garantie en cas de sinistre. Il s'agit également de la somme qu'il s'engage à déboursier afin de couvrir un risque et des conditions dans lesquelles ce risque est indemnisé.

La déclaration d'accident amiable est une déclaration déposée par l'assuré après un accident, qui permet de décrire les circonstances et de définir les dommages et la responsabilité des conducteurs. Le constat d'accident est généralement désigné sous le nom de « constat » ou « constat » en référence à la déclaration amiable d'accident. Il est important de souligner que ce mot se répète fréquemment chez les assureurs, sans doute en raison d'un manque de compréhension de la véritable signification

Interaction n°21

[rah 3andi bétonnière w engins n9ad nsourihom ?

[wah, 3andk 2 assurance RC (responsabilité civile) w RD (défense recours)]

Traduction

- J'ai une bétonnière et engins peux-je les assurés ?
- Oui , vous avez 02 types d'assurance RC (responsabilité civile) et RD (défense recours)

L'étymologie

RC (responsabilité civile) : composé de « responsabilité » et « civile »

Responsabilité : d'après le dictionnaire de la langue française responsabilité dérivé du français *responsable*, avec le suffixe *-ité*. Du verbe latin *respondere* (se porter garant, répondre de), apparenté à *sponsio* (promesse). Cela confère au mot *responsabilité* une idée de devoir « assumer ses promesses ».

Civile : selon dictionnaire de l'académie française civile emprunté du latin *civilis*, aux deux sens de « qui concerne le citoyen, sa vie, ses droits » et « affable, bienveillant ».

RD (défense recours) : c'est une combinaison entre « défense » et « recours »

Défense : d'après le Littré défense veut dire : Provenç. et espagn. *defensa* ; ital. *aifensa* ; du latin *defensa*, du supin *defensum*, de *defendere*, défendre. On trouve, en outre, dans les anciens textes, *defension* et *defendement*. Action de défendre quelqu'un ou quelque chose ou de se défendre

Recours : selon le dictionnaire de l'académie française le mot recours emprunté du latin *recursus*, « action de revenir en courant », puis de même sens.

Chapitre II : Description du corpus et commentaire des résultats

Sens

RC : Obligation de réparer le préjudice que l'on a causé à quelqu'un soit de son propre fait, soit du fait d'une personne dont on doit répondre, soit par une chose dont on a la garde. L'assurance de responsabilité civile a pour objet de garantir les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile encourue par les personnes couvertes par le contrat.

RD : La garantie défense recours est incluse dans un grand nombre de contrats d'assurance. Elle intervient si vous et/ou votre famille êtes victimes d'un dommage physique ou matériel occasionné par un tiers, ou êtes mis en cause. Elle vous permet également de lancer un recours contre un tiers identifié lors d'un litige⁶²

Commentaire

La responsabilité civile consiste en l'obligation pour une personne de réparer les dommages qu'elle a causés à autrui.

Dans le cadre d'une assurance automobile, la défense-recours a pour objectif principal d'assister et de soutenir l'automobiliste lorsqu'il a été victime ou responsable d'un accident de circulation, au sujet duquel son degré de responsabilité est contesté.

Interaction n°22

[sratli dégat f hanout w les tuyaux tatrgoli]

[douk yji l'expert bach ysawr les dégâts des eaux]

Traduction

- Mon magasin s'est effondré à cause des tuyaux d'eau
- D'accord l'expert va venir pour photographier les dégâts des eaux

L'étymologie

Expert : selon le Littré expert issu du latin expertus, qui a éprouvé, part. passé d'experiri, d'ex, et d'un radical inusité periri qui a, par l'expérience, acquis une grande habileté dans un métier, dans quelque chose.

Dégâts des eaux : composé de « dégâts » et « eaux »

⁶²Conseil national des assurances, [Glossaires – Conseil National des Assurances \(cna.dz\)](http://Glossaires – Conseil National des Assurances (cna.dz))

Chapitre II : Description du corpus et commentaire des résultats

Dégâts : d'après le Littré dégâtsveut dire :Dé... préfixe, avec le sens augmentatif, et l'ancien français gast, qui avait le même sens qu'aujourd'hui dégât. Dommage causé par une cause violente. La grêle, l'orage a fait de grands dégâts. Le passage d'une armée cause toujours des dégâts considérables.

Eaux : selon le dictionnaire de l'académie française eau issu du latin aqua. Devenu au xii^e siècle aive, aigue (voir Aiguière), eve (voir Évier), puis eaue (xiii^e siècle) dont l'e final a disparu au xvi^e siècle.

Sens

Expert : Personne choisie pour ses compétences et ses connaissances techniques, et chargée de faire des examens, constatations et évaluations de biens ou de dommages. Sa mission consiste à éclairer les personnes qui l'on engagé sur une question exigeant des connaissances technique déterminées et livrer ses appréciations dans le domaine.⁶³

Dégâts des eaux : Cette assurance garantit, à la fois en assurance de choses et en assurance de responsabilité, les conséquences des dommages occasionnés par l'eau dans le bâtiment assuré et survenus dans certaines circonstances spécifiées au contrat.

Commentaire

L'expert est un professionnel dont la mission principale est de constater et d'évaluer les dommages causés par les accidents et les catastrophes naturelles, ainsi que de résoudre une question technique.

Chaque individu pourrait souscrire une assurance non obligatoire pour protéger son domicile et son matériel en cas de sinistre causé par les dégâts des eaux, et pour recevoir des indemnités et des compensations en cas de dommages causés par les eaux.

Interaction n°23

[had l'assurance lokan tkhasrli haja f loto kayn **remboursement** ?]

[oui bayna hadi **remboursement** yji mor **sinistre** pour couvrir le **risque**]

Traduction

- Cette assurance en cas d'accident de voiture je peux avoir un remboursement ?

⁶³Conseil national des assurances, [Glossaires – Conseil National des Assurances \(cna.dz\)](http://Glossaires-Conseil-National-des-Assurances.cna.dz)

Chapitre II : Description du corpus et commentaire des résultats

- Oui bien sûr remboursement après le sinistre pour couvrir le risque

L'étymologie

Remboursement : selon le Littré remboursement avec le suffixe « ment » qui signifie rendre de l'argent déboursé. Rembourser un billet, une somme, un contrat. Rembourser les frais d'un procès

Sinistre : d'après dictionnaire de l'académie française sinistre issu du latin sinister, « situé à gauche », puis « sinistre, défavorable », qui fait craindre des malheurs

Risque : selon le Littré risque issu du latin lat. du moyen âge, risicus, risigus. Qui signifie péril dans lequel entre l'idée de hasard.

Sens

Remboursement : Le remboursement consiste à restituer, après la résolution conventionnelle ou judiciaire d'un contrat, le montant d'un service, d'un objet ou d'une marchandise qui a été payé à tort ou le montant payé d'avance pour une prestation qui n'a pas été effectuée

Risque : Dans le sens courant : les coups du sort contre lesquels on désire se prémunir. La définition technique : Évènement futur et aléatoire dont la survenance ne dépend pas exclusivement de la volonté de l'assuré. Dans le vocabulaire des assureurs : l'ensemble des périls couverts par l'assurance et classés dans une même catégorie. C'est sur le risque que repose la garantie. Il doit être aléatoire et incertain

Sinistre : en assurance, le sinistre est la réalisation d'un événement mettant en jeu une ou plusieurs garanties du contrat (maladie, accident, hospitalisation...) Généralement, un sinistre doit être déclaré dans les 5 jours ouvrés (2 pour un vol) à compter de la date du sinistre ou de la date à laquelle l'assuré en a eu connaissance

Commentaire

Le risque correspond à la possibilité qu'un préjudice ou un accident se produise, sur lequel l'assuré cherche à se protéger en s'engageant dans un contrat d'assurance.

Chapitre II : Description du corpus et commentaire des résultats

Le sinistre est un événement imprévu qui provoque de graves dommages à l'homme et à la marchandise. Un sinistre peut être qualifié d'événement lorsque des phénomènes naturels tels que les tremblements de terre et les orages affectent ou s'abattent sur une région ou un pays, parfois dans une seule ville ou village. Les individus qui ont été affectés par ce sinistre sont appelés « les victimes ».

Interaction n°24

[bghit nsouri w l9it 2 types d'assurances RO w RNO T9ad tfahamni ?]

[Oui, RO li hiya risque obligatoire w RNO risque non obligatoire]

Traduction

- je veux faire une assurance mais j'ai trouvé de type RO et RNO je peux savoir ça signifie quoi ?
- oui les assurances se divisent en deux types RO c'est-à-dire risque obligatoire et RNO risque non obligatoire

L'étymologie

Assurance de risque obligatoire : ce terme est composé de « assurance » « risque » et « obligatoire »

Assurance : cité précédemment

Risque : déjà mentionné

Obligatoire : d'après dictionnaire de la Langue française obligatoire emprunté du latin *obligatorius*, dérivé de *obligare* (obliger) qui doit être suivi ou exécuté en vertu de la loi.

Sens

Assurance : C'est un contrat par lequel une société d'assurance garantit à l'assuré, moyennant une prime ou une cotisation, le paiement d'une somme convenue en cas de réalisation d'un risque déterminé. Elle couvre un risque, c'est-à-dire un événement dommageable, futur, incertain et ne dépendant pas exclusivement de l'assuré

Assurance de risque obligatoire (RO) : L'obligation d'assurance est une pratique consacrée par le législateur et les pouvoirs publics afin de protéger les tiers contre les

Chapitre II : Description du corpus et commentaire des résultats

risques induits par des activités potentiellement dangereuses. Cette obligation peut également être édictée par des partenaires dans le cadre d'une relation commerciale contractuelle

Assurance de risque non obligatoire (RNO) : une assurance optionnelle dont la tarification est déterminée par les entreprises, mais qui ne peut être mise en place sans l'accord de l'organe de contrôle, par exemple : il n'est pas nécessaire de souscrire une assurance multirisque habitation lorsque l'on est propriétaire ou sous-propriétaire.⁶⁴

Commentaire

Le contrat d'assurance consiste en une assurance où l'assureur s'engage à indemniser l'assuré en cas de sinistre, en échange du paiement de primes. Il convient de souligner que deux types d'assurance existent, à savoir l'assurance de risque obligatoire, qui peut être définie comme l'assurance dont l'assuré est censé faire usage, ainsi que l'assurance automobile. Ensuite, il existe une autre forme d'assurance de risque non obligatoire où l'assuré n'est pas tenu de souscrire une assurance, comme l'assurance contre les dégâts automobiles.

2.2.3 classification des termes obtenus

Pour la classification des termes obtenus, nous avons choisi de travailler sur le modèle Alise LEHMAN⁶⁵

A. Termes des assurances classés par dérivation suffixale

Termes des assurances	radical	Suffixe	Catégorie grammaticale
Assurance	Assur	Ance	Nom
amiable	Ami	able	adjectif
Convention	conven	tion	Nom
Défense	défen	se	Nom

⁶⁴ Conseil national des assurances, [Glossaires – Conseil National des Assurances \(cna.dz\)](#)

⁶⁵ LEHMANN Alice & MARTIN –BERTHET Françoise, *Introduction à la lexicologie*, France, Armand Colin, 2008

Chapitre II : Description du corpus et commentaire des résultats

Déclaration	déclar	ation	Nom
Déchéance	déché	ance	Nom
Indemnité	indemn	ité	Nom
Liquidation	liquide	ation	Nom
Maritime	mar	itime	Adjectif
Obligatoire	obligat	oire	Adjectif
Professionnel	Profession	el	Adjectif
Proportionnelle	proportion	nelle	Adjectif
Responsabilité	responsable	ilité	Nom
Suspension	suspen	sion	Nom
Tardive	tard	ive	Adjectif
Valeur	val	eur	Nom

Tableau n° 1 : Termes des assurances classés en fonction de leur dérivation suffixale

B. Termes des assurances classés par dérivation préfixale

Termes des assurances	Préfixe	Radical	Catégorie grammaticale
Multirisques	multi	risque	Adjectif

Tableau n°2 : Termes des assurances classés en fonction de leur dérivation préfixale.

C. Termes des assurances classés par dérivation parasynthétique :

Termes des assurances	Préfixe	Radical	Suffixe	Catégorie grammaticale
renouvellement	re	renouvelle	ment	nom
remboursement	rem	bourse	ment	nom

Chapitre II : Description du corpus et commentaire des résultats

Tableau n°3 : Termes des assurances classés en fonction de leur dérivation parasynthétique

D. Termes des assurances classés par dérivation régressive :

Termes des assurances	Verbe	Catégorie grammaticale
Accident	accidenter	Nom
Agricole	agricoliser	Adjectif
Contrôle	contrôler	Nom
Expertise	expertiser	Nom
Expert	expertiser	adjectif
Garantie	garantir	Nom
Prime	primer	Nom
Recours	recourir	Nom
Risque	risquer	Nom
Règle	régler	Nom
Visite	visiter	Nom
Voyage	voyager	Nom
véhicule	véhiculer	Nom

Tableau n°4 : Termes des assurances classés en fonction de leur dérivation régressive

E. Termes des assurances classés par dérivation impropre

Termes des assurances	Catégorie grammaticale initial	Catégorie grammaticale après dérivation
expert	adjectif	nom
Local	adjectif	nom
sinistre	adjectif	nom

Chapitre II : Description du corpus et commentaire des résultats

Tableau n°5 : Termes des assurances classés en fonction de leur dérivation impropre

F. Termes des assurances classés par composition populaire :

Termes des assurances	Catégorie grammaticale
Carte grise	Nom

Tableau n°6 : Termes des assurances classés en fonction de leur dérivation populaire

G. Termes des assurances classés par composition savante :

Termes des assurances	Catégorie grammatical
Automobile	Nom
Technique	Adjectif
Catastrophe	Nom

Tableau n°7 : Termes des assurances classés en fonction de leur composition savante

H. Termes des assurances classés par siglaison :

Termes des assurances	Signification	Catégorie grammaticale
RC	Responsabilité civile	Nom
DR	Défense recours	Nom
RO	Risque obligatoire	Nom
RNO	Risque non obligatoire	Nom
ODS	Ordre service	Nom
MH	Multirisque habitation	Nom
MP	Multirisque professionnel	Nom

Tableau n°9 : Termes des assurances classés en fonction de siglaison

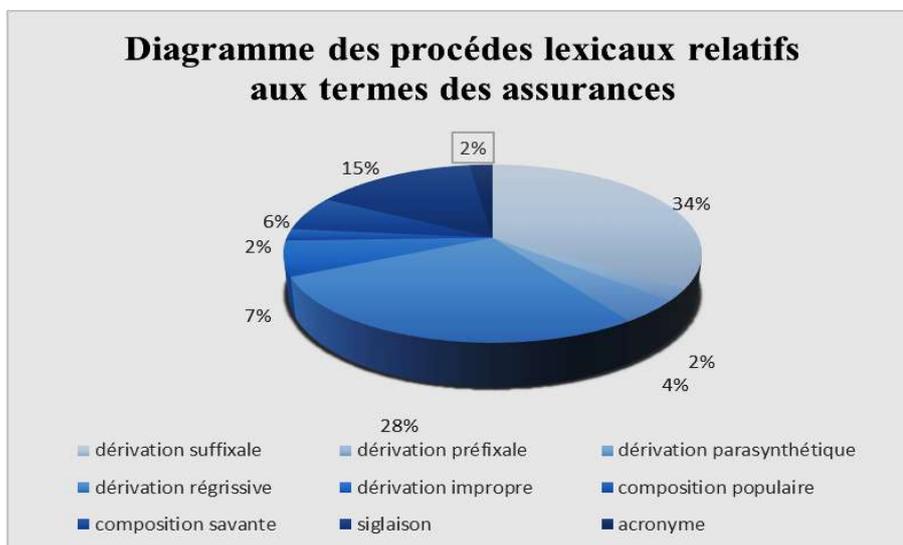
Chapitre II : Description du corpus et commentaire des résultats

I. Termes d'assurances classés par acronyme

Termes des assurances	Signification	Catégorie grammaticale
Cat Nat	Catastrophe naturel	nom

Tableau n°10 : Termes d'assurances classés par acronyme

III. Le diagramme



Titre du diagramme : Termes des assurances obtenus

2.2.4 Commentaire des résultats

Cette représentation graphique nous permet de synthétiser un ensemble de données afin de présenter les diverses valeurs des procédés lexicaux pour 47 termes des assurances. Il témoigne d'un important écart entre les différents procédés lexicaux, puisqu'on passe de 34 % à 2 %, le taux le plus faible. Il met également en évidence un écart entre les procédés allant de 2 % à 15 % d'un procédé à l'autre.

Chapitre II : Description du corpus et commentaire des résultats

2.2.5 Interprétation des résultats

Cette illustration représente un diagramme circulaire qui illustre les diverses méthodes lexicologiques liées aux termes des assurances. Ils sont partis de la même manière : Tout d'abord, nous constatons que le taux de dérivation suffixale est plus élevé, puisqu'il est estimé à 34 %. En revanche, 28% de la dérivation régressive. Ensuite, nous observons une diminution du pourcentage de siglaison de 15%, de la composition savante de 6% et de la dérivation impropre de 7%. Il a été observé que la dérivation préfixale, la composition populaire, la dérivation parasynthétique et l'acronymie sont les plus faibles, avec un taux estimé à 2 %. Selon cette représentation graphique, il est possible de conclure que la dérivation suffixale et la dérivation régressive sont les méthodes les plus couramment employées pour élaborer les termes des assurances. Ainsi Nous avons pu constater grâce à l'analyse sémantique qu'il y a plusieurs liens entre ces termes. Par exemple, la relation d'équivalence peut être mentionnée : multirisques et tous risques sont des synonymes, la relation d'opposition et l'antonymie : risque obligatoire et non obligatoire, ainsi que la relation hiérarchique représentée par la métonymie et l'homonymie, comme la garantie qui est une métonymie et le contrat multirisques qui est un homonyme.

Au cours de ce chapitre, nous avons exposé la méthodologie de recherche, présenté notre corpus et effectué une analyse lexico-sémantique des termes des assurances, ce qui nous a permis de comprendre les processus lexicaux qui contribuent à la formation de ces termes. Les différentes valeurs des procédés lexicaux utilisés dans la création de 47 termes des assurances ont été représentées dans un diagramme circulaire.

CONCLUSION

GENERALE

Conclusion Générale

En guise de conclusion, nous avons mené une analyse lexico-sémantique des termes des assurances. L'objectif principal et notre intention étaient de recenser 47 termes des assurances, d'en exprimer leurs structure formelle ainsi leurs dimensions lexicologique et sémantique et de mettre en valeur les mécanismes de formation du lexique, tels que : la dérivation, la siglaison, la composition, l'acronyme. Notre but, est de tenter de répondre aux interrogations posées dans notre problématique. La question qui s'est posée tout au début de la recherche est la suivante :

- La langue de spécialité manifeste-elle lors des interactions entre l'assureur et l'assuré ?

Afin de répondre à cette question centrale, nous avons formulé deux hypothèses que nous avons explorées à travers deux chapitres.

Au cours du premier chapitre, nous nous sommes basée sur le cadre conceptuel où nous nous sommes focalisée sur la langue de spécialité, la communication, la terminologie et ainsi nous avons porté notre attention sur les définitions des concepts théoriques de formation de lexique en donnant quelques exemples pour illustrer comme propos .

Le deuxième chapitre est consacré à la présentation et le commentaire des données de notre corpus qui est composé de 24 enregistrements. Afin de vérifier nos hypothèses, nous avons opté d'analyser 24 interactions que nous avons réalisés auprès de la compagnie la C.A.A.T de manière interactionnelle. Lors de notre enquête, nous avons remarqué un mixage de langues ce qui représente une manifestation de l'alternance codique que nous n'avons pas préalablement prévu d'étudier.

En réalisant cette étude, nous avons pu vérifier les hypothèses initialement avancées. Nous avons observé que les procédés de formation du lexique; comme les termes : multirisque, déchéance, remboursement, expertise, sinistre, qui sont des termes de forme dérivée, avec leurs cinq classes : dérivation préfixale, dérivation suffixale, dérivation parasynthétique, dérivation régressive et dérivation impropre. Il est également observé que les mots utilisés dans les assurances peuvent également être des noms de forme composée tels que la carte grise, qui est une expression populaire, et l'automobile, qui est une expression approfondie. Des sigles tels que RC, DR sont produits par des procédés modernes, tandis que CAT NAT est un acronyme.

Conclusion Générale

L'analyse sémantique nous a permis de voir qu'il existe plusieurs liens entre ces termes. Par exemple, on peut citer la relation d'équivalence : multirisques et tous risques sont des synonymes, la relation d'opposition et l'antonymie : risque obligatoire et non obligatoire, ainsi que la relation hiérarchique représentée par la métonymie et l'homonymie, telle que la garantie qui est une métonymie et le contrat multirisques qui est un homonyme.

Cette analyse sémantique approfondie révèle une complexité et une richesse dans les interactions entre les termes du domaine des assurances. Par exemple, nous avons également identifié des relations de spécification et de généralisation, où des termes comme "garantie totale" spécifient un aspect particulier d'une garantie plus large, tandis que des termes comme "assurance automobile" généralisent vers un domaine plus vaste. De plus, des relations de cause à effet sont présentes, comme dans le cas où "sinistre" entraîne souvent des termes associés à des réclamations et à des processus d'indemnisation. Ces nuances dans les relations sémantiques entre les termes soulignent l'importance d'une compréhension approfondie du lexique pour une communication précise et efficace dans le secteur des assurances.

Références bibliographiques

I. Ouvrages

- Aïno NIKALAS-SALAMINEN, *la lexicologie*, Armand Colin 2010, P07
- BENVENISTE Émile, *Problème linguistique générale*, Paris, Gallimard, 1974
- L'HOMME Marie-Claude, *la terminologie : principes et techniques*, Québec, Pu Montréal, 2004
- LEHMANN Alice & MARTIN –BERTHET Françoise, *Introduction à la lexicologie*, France, Armand Colin, 2008.
- LERAT Pierre, *Les langues spécialisées*, Germain, paris, Boulevard Saint, 1995
- MAHRZI Mohand, *Les concepts de base en sciences du langage*, Alger, Les presses de l'office des publications universitaires, 2011.
- MEILLET Antoine, *Linguistique historique et linguistique générale*, paris, Champion, 1921
- NEVEU Franck, *Lexique des notions linguistique*, Paris, Armand Colin, 2010, 2011.
- Philippe. BLANCHET, *Guide pour la recherche en didactique des langues et des cultures*, Archives contemporaines, 2015
- RONDEAU Guy, *Introduction à la terminologie*, Québec, Gaétan Monin, 1991.
- TRAVERSO, Véronique. (1999). *L'analyse des conversations*. Nathan. Paris, p. 09.
- ZEMMOUR David, *Initiation à la linguistique*, Paris, Ellipses Edition Marketing S.A, 2008.

B. Dictionnaires

- Jean. PIERRE *Dictionnaire de Didactique de français langue étrangère et seconde*, Paris, , 2003
- CLAUDE AUGÉ. *Dictionnaire Larousse, le petit Larousse illustré*, Paris, Larousse, 2006
- DUBOIS Jean et al, *Dictionnaire de linguistique*, paris, Larousse, 1994, p 136
- *Lexique des termes juridiques*, Paris, Dalloz, 2017

C. Sitographies

- [\(PDF\) Les Langues de Spécialité \(LSP\) et le Français sur Objectifs Spécifiques \(FOS\) NOUVELLE VERSION | Souheila Hedid - Academia.edu - Recherche \(bing.com\)](#)
- [synonymie | Dictionnaire de l'Académie française | 8e édition \(dictionnaire-academie.fr\)](#)
- [Glossaire de l'assurance : lexique et définitions de l'assurance sur assurland.com](#)
- [conseil national des assurances - Recherche \(bing.com\)](#)

- [dictionnaire de la langue française - Recherche \(bing.com\)](#)
- [Dictionnaire juridique \(dictionnaire-juridique.com\)](#)
- [TERMIUM Plus® \(termiumplus.gc.ca\)](#)

- **Mémoires et thèses**

- **ALLAM IDDOU Samira,**

- BELOUAFI Mohamed Amine, BENZELLAT Samira, *Quel français à l'université ? Analyse des spécificités conversationnelles entre pairs (Cas des étudiants de Master du département de français de centre universitaire d'Ain Témouchent BELHADJ Bouchaib., sous la direction de ALLAM IDDOU Samira, p27/28*

- HALOULOU, Faiza Haná MESTAR, (2022) *Étude lexico-sémantique de la terminologie des assurances : Cas des interactions langagières assureur/assuré à la société d'assurance SAA- Agence de Jijel*, Mémoire de master, université de Jijel ,p33

- OULD MOHAND Assia AMOUCHE Lisa, *Analyse des interactions verbales et de la gestion des tours de parole de l'émission télévisée algérienne « Expression livre » diffusée sur Canal Algérie*, université de Tizi-Ouzou, p 33

- ALLAM IDDOU.Samira (2017). *L'innovation lexicale et la productivité des procédés de création de nouvelles unités lexicales dans la presse francophone algérienne (Cas du journal le Quotidien d'Oran : Tranche de vie)*. [thèse de doctorat, université de Mostaganem] . p 200
<http://e-biblio.univ-mosta.dz/bitstream/handle/123456789/632/th%c3%a8se%20finale.pdf?sequence=1&isAllowed=y>

- **Articles électroniques**

- Bonu Bruno. (1992). « L'analyse de conversation : une discipline de l'action. In : *Quaderni*, n°17, Printemps. Discours de l'écologie ». Pp. 51-62. En ligne : [L'analyse de conversation : une discipline de l'action sociale - Persée \(persee.fr\)](#) consulté le 12/01/2024
- Sonia Branca-Rosoff, Dan Savatovsky « *La Lexicologie, un savoir scolarisable ?* »p7-9. En ligne : "[La Lexicologie, un savoir scolarisable?" \(hal.science\)](#) consulté le 10/01/2024

Béatrice Stumpf. « *Lexicographie et lexicologie historique du français* » p69-70. EN ligne : [theses.hal.science/tel-00502081/file/TheseBS.pdf](#)

- ALLAM IDOU Samira(2015). *Engagement – tragique – « La fièvre dans des yeux d'enfant »* . Multilingual, 06(02), 217.En ligne <https://www.univ-bejaia.dz/xmlui/handle/123456789/2581?show=full>

ANNEXES

Interaction 01 :

M1 : [rah kayan li mazal ma dawch l'expertise]

M2 : [Ta3na wala ta3kom]

Interaction02 :

M1 : [salam ustada ça va cha khask]

F2 : [labas hamdulah , jit pour l'assurance de la voiture]

M1 : [yak 3labalak bali ntouma groupe GICA 'andkom **convention**]

Interaction 03

M1 : [kayan **la police d'assurance ?**]

M2 : [// Oui bien sûr]

Interaction04 :

M1 : [kifah maknch ta3wid , rani msouri //]

M2 : [ma3adna ma ndiro la faute ta3 wald ysog son permis]

Interaction05

M1 : [chrit voiture jdida w baghi nsouriha]

M2 :[// bsahk tsouriha **tous risque ??**]

Interaction 06 :

M1 : [had dossiers ki ndirolah ///]

M2 : [kima mdari **liquidation**]

Interaction 07 :

M1 : [c bon kamalt ?]

M2 :[wah dartlk **déclaration** roh 3and secrétaire pour **ods**]

Interacion08 :

M1 : [kifah maknch contrat d'ssurance /]

M2[ba3hali haka]

Interaction09 :

M1 : [rani baghya nbadl la voiture w nachri wahda jdida ki ndir l'assurance ancienne ?]

M2 : [// sahla , ndiro **suspension** du premier contrat et au même temps ndiro changement ta3 contart]

Interaction10 :

M1 : [rani nhaws 3la compagnie li dir **assurance de voyage** diroha ntouma ?]

M2 :[wah 3adna ga3 les types d'assurances]

Interaction 11 :

M1 : [sbah khir rah 3andi un bateau w bghit nsourih]

M2 : [marhba, kayan **assurance maritime**]

Interaction 12 :

M1 : [khasni **assurance multirisque l dar w khadma** :]

M2 :[oui marhba , kayn ta3 **habitation w professionnelle**]

Interaction 13 :

M1 : [jit ndéclari 3la accident]

M2 :[Oui, mais 3labalk hadi **déclaration tardive** rak fayt délai]

Interaction14 :

M1 : [wachta l'émigré, rak hna]

M2 : [Oui hadi 20 jours mali jit w baghi **renouvellement de contrat**]

Interaction15

M1 : [salam , est ce que diro **assurance ta3 falaha** ?]

M2 :[Oui, mais yli9 ndiro **une visite de risque**]

Interaction 16 :

M1 : [sbah khir, rani baghi **assurance automobile** ki ndir ?]

M2 : [sbar 3liya douk nfahmk d9i9a]

Interaction17 :

M1 : [Bonjour, chrit hanout jdidd w bghit ndirrh **assurance local**]

M2 : [Bonjour, félicitation l hanout, ndiro **assurance locale w cats** au même temps]

Interaction 18 :

M1 : [salam , t9ad tvérifili les pneus ta3 loto ?]

M2 : [warini, **contrôle technique**]

Interaction19

M1 : [ch3al tmadoli **ta3wid** ?]

M2 : [200 malyon mais nta déclarit ri 100 malyon sama **la valeur** radi tan9as tadi la moitié hadi hiya **la règle proportionnelle**]

Interaction 20 :

M1 : [ha hiya l'assurance ta3 loto]

M2 : [bien, ki rah 3andk **la garantie** radi ndirrk **déclaration d'amiable d'accident**]

Interaction 21

M1 : [rah 3andi bétonnière w engins n9ad nsourihom ?]

M2 : [wah, 3andk 2 assurance RC (responsabilité civile) w RD (défense recours)]

Interaction 22 :

M1 : [sratli dégat f hanout w les tuyaux tatrgoli]

M2 : [douk yji l'expert bach ysawr **les dégâts des eaux**]

Interaction 23 :

M1 : [had l'assurance lokan tkhasrli haja f loto kayn **remboursement** ?]

M2 : [oui bayna hadi **remboursement** yji mor **sinistre** pour couvrir le **risque**]

Interaction 24 :

M1 : [bghit nsouri w l9it 2 types **d'assurances** RO w **RNO** T9ad tfahamni ?]

M2 : [Oui, RO li hiya risque obligatoire w RNO risque non obligatoire]

Table des matières

INTRODUCTION GENERALE	8
CHAPITRE I.....	11
concepts fondamentaux	12
1. la langue commune et la langue de spécialité	12
1.1 La langue commune.....	12
1.2 la langue de spécialité.....	12
2. la communication.....	13
2.1.1 Les types de communication	14
2.1.1 la communication verbale	14
2.2.1 La communication non verbale	14
3. La terminologie.....	15
3.1 Apperçu théorique sur la terminologie	15
3.2 Définition de la terminologie	15
4. le terme et le concept	16
4.1 le terme	16
4.1.1 le concept	16
5. les concepts bases de la fabrique des mots.....	17
1.1 le mot.....	18
1.2 le lexique	18
1.2.2 la lexicologie.....	19
2.2.1 la sémantique.....	19
3. les procédés de formation du lexique	20
3.1 la dérivation.....	20
3.4.1 la dérivation affixale (propre).....	20
3.1.1.1 la préfixation	20
3.1.1.2. La suffixation	22
3.1.1.3. La dérivation parasynthétique	23
3.1.2. La dérivation inverse ou régressive	24
3.1.2.1. La dérivation non affixale (impropre ou par conversion).....	24
3.2 la composition.....	24
3.2.1. la composition populaire (ordinaire).....	25
3.2.2. La composition savante (inter fixation, Co fixation ou recomposition)	25
3.3. Les procédés contemporains de lexique	26

3.3.1. L'abréviation	26
3.3.1.1. La troncation	26
3.3.2.1 La siglaison	26
3.3.4. L'acronymie	26
4Les relations sémantiques	27
4.1. Les relations d'équivalence et d'opposition	27
4.1.1. La synonymie	27
4.1.2. L'antonymie	27
4.2.1. Les relations d'hierarchie	28
4.3. La polysémie/monosémie	29
4.3.2. La monosémie	29
4.3.3. L'homonymie	30
 CHAPITRE II	 32
1.M éthodologie de recherche	32
2. La constitution du corpus	33
2.1 Les difficultés rencontrées	34
2.2.1 Les repères de la transcription	34
2.1.2 les interactions	35
2.2.3classification des termes obtenus	61
2. classification des termes obtenus	65
CONCLUSION GENERALE	68
BIBLIOGRAPHIE	70
ANNEXES	72

Table des illustrations

La liste des figures

Figure 1 : le diagramme representant les termes d'assurances obtenus.....	65
---	----

La liste des tableaux

Tableau 1 les prefixes les plus fréquents	22
Tableau 2 les suffixes les plus fréquents	22
Tableau 3 les termes des assurances classés par dérivation suffixale.....	61
Tableau 4 termes des assurances classés par dérivation préfixale.....	61
Tableau 5: termes des assurances classés par dérivation parasynthétique.....	61
Tableau 6: termes des assurances classés par dérivation régressive.....	62
Tableau 7: termes des assurances classés par composition impropre.....	63
Tableau 8: termes des assurances classés par composition populaire	63
Tableau 9: termes des assurances classés par composition savante	63
Tableau 10 : termes des assurances classés par siglaison.....	64
Tableau 11 : termes des assurances classés par acronyme	64

Résumé

Notre étude s'inscrit dans le domaine des sciences du langage, plus précisément dans le domaine de la lexicologie. Pour ce faire, nous optons pour une approche de recherche fondée sur l'analyse lexico-sémantique des termes des assurances utilisés dans les interactions entre l'assureur et l'assuré (un ensemble de 47 termes). Notre intérêt d'étude se focalise principalement sur l'analyse des termes des assurances, en décrivant leurs significations et leurs structures lexicales. De plus, nous également examinons également les différentes méthodes de formation du lexique des termes des assurances, en utilisant la tabulation, où chaque méthode de formation est clairement exposée.

Les mots clés : lexicologie, assurance, sémantique, interaction

Abstract

Our study is located in the field of language sciences, more precisely in the field of lexicology, and concerns a lexico-semantic analysis of insurance terms used in interactions between the insurer and the insured (a set of 47 terms), where we use a search approach based on lexical and semantic analysis. Our interest focuses mainly on the analysis of insurance terms, describing their meanings and lexical structures. In addition, we also examined the different methods of forming the insurance lexicon, using tabulation, where each training method was clearly exposed.

Keywords : lexicology, assurance, semantics, interaction

ملخص

تمع دراستنا في مجال عهيو انهغه، وبشكم أكثر دلة في مجال عهيو أنعاجي، وتتعهك بتحيمم بعجي دالني لُصطهحات انتالين أنستخذية في انتفاعالت بين شركة انتالين وأنوين عهيه (يُجعة ين 74 يصطه َحار)، حيث نستخذو نهج انبحت انمائي عهيو انتحيمم أنعجي وانذالني. يركز اهتأينا بشكم أساسي عهيو تحيمم يصطهحات انتالين، ووصف يعانيتها وهياكها أنعجية. بالضافة إني رنك، لنا أي انجدونة، حيث تي انكشف بوضح عن كم طريمة تدریب.

الكلمات الرئيسية: عهيو أنعجي، وانتالينات، انذالات و أنحادئات